



Bulletin

BIBLIOTHÈQUE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

VOLUME 41, NUMÉRO 2

2012

Numéro *thématique*



**REGARDS SUR
EUGÈNE-ÉTIENNE TACHÉ**

////////////////////
L'état de la recherche
sur Eugène-Étienne
Taché

p. 5

////////////////////
L'œuvre méconnue
d'Eugène-Étienne
Taché

p.14

////////////////////
Les bronzes de la
façade de l'hôtel du
Parlement : du projet à
la réalisation

p.19



Place aux citoyens

Coordination

Pierre Skilling

Comité de rédaction

Jacques Gagnon

Frédéric Lemieux

Pierre Skilling

**Soutien à la coordination
et révision linguistique**

Geneviève Court

Danielle Simard

Conception graphique

Manon Paré

(Direction des communications et des
programmes éducatifs)

Isabelle Jacques

(Graphiste externe)

Mise en page

Louise Williams

(Direction des communications et des
programmes éducatifs)

Impression

Division de la reprographie
et de l'imprimerie
de l'Assemblée nationale

Adresse

Bulletin de la Bibliothèque
de l'Assemblée nationale

Édifice Jean-Antoine-Panet

1020, rue des Parlementaires

5^e étage, bureau 5.01

Québec (Québec) G1A 1A3

bulletin@assnat.qc.ca

[www.assnat.qc.ca/fr/bibliotheque/
publications/Bulletin](http://www.assnat.qc.ca/fr/bibliotheque/publications/Bulletin)

418 643-4567

Photo de couverture

Eugène-Étienne Taché, vers 1870.

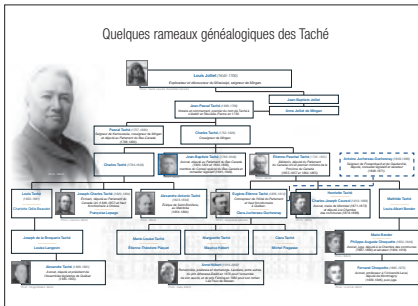
Collection : Assemblée nationale

Les idées exprimées dans les articles
n'engagent que leur auteur.
La reproduction des articles est permise
avec la mention de la source.





Sommaire



Quelques rameaux
généalogiques des Taché

p. 22



Eugène-Étienne Taché,
sa famille, son époque

p. 28



Je me souviens et les
devises du Nouveau Monde

p. 34

4 Avant-propos

Le comité de rédaction

5 L'état de la recherche sur Eugène-Étienne Taché

Frédéric Lemieux

14 L'œuvre méconnue d'Eugène-Étienne Taché

Émilie d'Orgeix

19 Les bronzes de la façade de l'hôtel du Parlement : du projet à la réalisation

Gaston Deschênes

22 Quelques rameaux généalogiques des Taché

28 Eugène-Étienne Taché, sa famille, son époque

Michèle Bernard

34 *Je me souviens* et les devises du Nouveau Monde

Pierre Skilling

43 Brèves



Avant-propos

Il allait de soi que le *Bulletin* consacre un numéro à Eugène-Étienne Taché (1836-1912) pour le 100^e anniversaire de son décès. À cette occasion, l'Assemblée nationale tenait à souligner l'importance de cet homme, dont l'œuvre architecturale est unique et l'empreinte sur la ville de Québec, incontestable. Pourtant, ce numéro du *Bulletin* ne fut pas aisé à réaliser. Si le personnage est bien connu à Québec, il ne l'est qu'en surface. Seules de courtes biographies lui ont été consacrées, la dernière datant déjà de 15 ans. Le sujet est donc plus difficile qu'il n'y paraît, et ce *Bulletin* thématique tente, entre autres, d'en expliquer les raisons.

C'est le thème principal du premier des cinq articles que compte cette édition. L'historien Frédéric Lemieux dresse un bilan de la recherche menée sur Taché et explique pourquoi si peu de travaux lui ont été consacrés. L'auteur lance d'ailleurs un appel pour trouver de nouveaux documents d'archives sur Taché, souhait qui s'adresse notamment à ses descendants.

Le deuxième article est l'œuvre d'Émilie d'Orgeix, maître de conférences en histoire de l'art à l'Université Michel de Montaigne, à Bordeaux. Elle nous apprend que si Taché souhaitait faire de Québec le siège d'une culture architecturale et artistique française renouvelée, il a également légué quantité de carnets de dessins, de croquis, d'esquisses de projets non réalisés.

Gaston Deschênes, qui fut historien à l'Assemblée nationale durant près de 30 ans, analyse le projet original de décoration de la façade de l'hôtel du Parlement conçu par Taché. Comme ce plan sera modifié plusieurs fois après la mort de Taché, Deschênes examine le parcours des différentes statues jusqu'à aujourd'hui.

Michèle Bernard signe ensuite un article qui, tout en offrant un court récit de la vie de Taché, raconte son histoire familiale. Le lecteur peut ainsi découvrir ses parents, frères, sœurs et cousins ainsi que son milieu d'apprentissage.

Avec la devise *Je me souviens*, Taché a certainement contribué à façonner la manière dont les Québécois conçoivent leur récit collectif. Est-il fréquent qu'un État se donne ainsi une devise tournée vers le passé? Pierre Skilling tente de situer la devise du Québec parmi celles des États et des provinces de l'Amérique du Nord.

En outre, un arbre généalogique partiel offre une galerie de portraits de certains personnages de la famille Taché. Rappelons que les Taché ont pour ancêtre Louis Jolliet, illustre explorateur de l'époque de la Nouvelle-France.

En résumé, ce numéro fait le point sur un personnage qui gagnerait à être davantage connu. L'Assemblée nationale est la première intéressée à cette entreprise qui, sans conteste, permettrait d'apprécier plus encore son œuvre. Pour ce faire, découvrir de nouveaux documents d'époque est essentiel, sans quoi Eugène-Étienne Taché risque de demeurer éternellement dans l'ombre.

Le comité de rédaction



L'état de la recherche sur Eugène-Étienne Taché

Eugène-Étienne Taché s'est illustré à Québec grâce aux édifices remarquables qu'il a conçus, le plus célèbre étant évidemment l'hôtel du Parlement. La renommée de Taché est aussi attribuable au style particulier qu'il insuffla à l'architecture de la ville de Québec à la fin du XIX^e siècle. Si l'œuvre architecturale de Taché est aujourd'hui bien connue, on ne sait toutefois que peu de choses de l'homme et de sa vie personnelle. Pourquoi en est-il ainsi?

Frédéric Lemieux

Historien
Service de la recherche

D'abord, les archives laissées par Taché ont surtout été utilisées pour étudier ses réalisations architecturales, spécialement l'hôtel du Parlement. Ainsi, depuis plus de 30 ans, l'Assemblée nationale contribue de façon significative à développer les connaissances sur cet édifice patrimonial. Plusieurs ouvrages marquants ont d'ailleurs résulté de cette volonté, dont le magnifique *L'hôtel du Parlement, mémoire du Québec* de Gaston Deschênes et de Francesco Bellomo publié en 2007.

Jusqu'à présent, ces archives ont peu servi à mettre en lumière le parcours de celui qui fut, en son temps, une figure bien en vue à Québec. On peut certes tracer les grandes lignes de la vie de Taché, mais qu'en est-il de sa vie familiale, de sa carrière, de ses centres d'intérêt et de ses réflexions personnelles? Une meilleure connaissance du personnage permettrait certainement de jeter un éclairage nouveau sur son œuvre architecturale. Pour ce faire, un changement d'angle est nécessaire, car on parle toujours de Taché à travers ses réalisations et non à partir de l'homme lui-même et de ses intentions.

Un tel effort de renouvellement des connaissances serait plus que bienvenu, car on sait somme toute peu de choses sur lui.

À l'Assemblée nationale, Taché est souvent au cœur de nos différents projets d'expositions ou de publications, et cette méconnaissance nous contraint toujours à marcher sur les mêmes pas.

De plus, si de nombreuses recherches sur l'hôtel du Parlement ont été réalisées, l'édifice suscite encore aujourd'hui des questions qui demeurent sans réponses. Découvrir qui est vraiment Taché nous mènerait peut-être à mieux comprendre sa démarche intellectuelle et artistique dans la conception de son œuvre maîtresse, l'hôtel du Parlement.

En conséquence, notre réflexion est guidée par quatre préoccupations : le peu de recherches biographiques réalisées sur Taché, la nature des documents contenus dans le fonds Taché conservé à Bibliothèque et Archives nationales du Québec, le potentiel de ces sources pour la rédaction d'une biographie étoffée du personnage et, enfin, les nouvelles découvertes le concernant obtenues grâce à ses descendants.

BILAN DE LA RECHERCHE SUR TACHÉ

Comme la plupart des travaux qui suivent sont consacrés surtout à l'œuvre architecturale de Taché, nous n'évaluerons que les éléments biographiques qu'ils contiennent.

C'est à l'historienne Francine Hudon que nous devons la première biographie de Taché. Bien que court, cet article publié en 1979 dans le *Bulletin* aborde la vie personnelle et professionnelle de Taché. Le travail de Hudon est ensuite enrichi substantiellement par les historiens Luc Noppen et Gaston Deschênes dans *L'Hôtel du Parlement, témoin de notre histoire*. Publié en 1986, cet ouvrage est le premier à expliquer avec rigueur la genèse du projet d'édifice parlementaire et l'importance de la contribution de Taché. Noppen et Deschênes, comme on le verra plus loin, vont approfondir leurs recherches biographiques respectives sur Taché.

Dans son mémoire de maîtrise, Émilie de Thonel-d'Orgeix (1989), une étudiante française en histoire de l'art, analyse la production architecturale de Taché et la situe par rapport à différents courants architecturaux. Si l'auteure s'attarde peu sur la vie de Taché, elle en approfondit néanmoins deux points fondamentaux. D'abord, celui de la fameuse question de la profession de Taché, trop souvent désigné, à tort, comme architecte alors qu'il a suivi une formation en arpentage et en génie civil¹. Ensuite, l'auteure ajoute qu'il est surtout un artiste autodidacte qui, s'inspirant de ses voyages, de ses lectures et de ses observations, crée un style en marge des grands courants architecturaux en vogue à cette époque en Europe et en Amérique du Nord. Taché fait donc preuve d'une approche qui « dénote plus une volonté de définir, non pas un style canadien national, mais plutôt une architecture distinctive, reflétant l'originalité culturelle de la nation canadienne-française. Ses projets se limitent d'ailleurs géographiquement à l'enceinte et aux faubourgs de la cité de Québec, capitale de la province² ».

On ne peut passer sous silence les travaux de l'historien Gaston Deschênes sur l'interprétation de la devise *Je me souviens*, créée en 1883 par Taché et gravée sur le fronton du parlement. Depuis l'inscription en 1978 du

Je me souviens sur les plaques d'immatriculation québécoises par le gouvernement de René Lévesque, d'aucuns affirment qu'elle serait en réalité une version tronquée – nationaliste de surcroît – d'une devise plus longue qui se déclinerait ainsi : *Je me souviens que née sous le lys, je crois sous la rose*. Cette interprétation, on le constate, est un hommage loyaliste envers la protection bienveillante dont aurait fait preuve la Grande-Bretagne envers la province de Québec.

Taché crée un style en marge des grands courants architecturaux en vogue à cette époque en Europe et en Amérique du Nord

Après plus de 15 ans de recherches, Deschênes établit que, jusqu'à présent, aucune preuve documentaire n'est venue étayer cette croyance tenace qui, dès le départ, s'est teintée de considérations politiques. Selon Deschênes, il s'agit plutôt d'un amalgame entre la devise de 1883 et une strophe de Taché gravée en 1908 sur une médaille commémorative du troisième centenaire de Québec, qui se lit comme suit : *Née sous les lis, Dieu aidant, l'œuvre de Champlain a grandi sous les roses*. Taché a d'ailleurs lui-même écrit dans une lettre que *Je me souviens* correspondait à « l'ensemble des souvenirs que je veux évoquer » par la décoration de cet édifice de mémoire qu'est l'hôtel du Parlement. Deschênes précise qu'en plus cette devise a le mérite d'être ouverte et intemporelle³.

En 1998, le *Dictionnaire biographique du Canada (DBC)* publie un article de Luc Noppen et Lucie K. Morrisset, qui fait autorité encore aujourd'hui. Renommés pour leurs travaux sur l'histoire de l'architecture de Québec, ces deux auteurs établissent avec précision les moments importants de la vie de Taché. Bien que court, cet article est le point de départ incontournable pour quiconque se lancera dans de plus ambitieuses recherches. Jusqu'à présent, rien de tel n'a encore été entrepris.

Néanmoins, d'autres ouvrages s'avèrent utiles pour le futur biographe. Le livre qu'Yves Hébert consacre à Étienne-Paschal Taché (2006), député, premier ministre de la Province du Canada (1855-1857 et 1864-1865) et père d'Eugène-Étienne, brosse un portrait de leur milieu familial. Il est aussi possible de trouver certains éléments biographiques dans le très ancien *La famille Taché*, de Pierre-Georges Roy (1904), et dans *Joseph-Charles Taché⁴ (1820-1894), un grand représentant de l'élite canadienne-française*, d'Évelyne Bossé (1971).

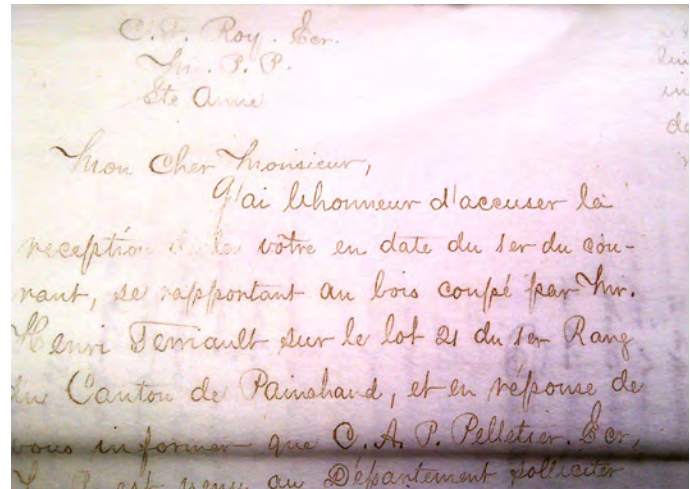
Voilà pour l'aspect biographique des travaux publiés à ce jour sur Taché. Examinons maintenant sommairement le contenu des documents d'archives.

LE FONDS EUGÈNE-ÉTIENNE TACHÉ

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) possède un fonds Taché considérable, cédé autrefois par ses descendants, la famille Fragasso notamment⁵. Ses sources se divisent en trois groupes : les lettres officielles écrites par Taché dans le cadre de ses fonctions d'assistant-commissaire (sous-ministre) au département des Terres de la Couronne, ses journaux personnels produits dans le même contexte et les documents relatifs à sa vie familiale. Dans cette section, nous décrivons l'état de ces sources, leur potentiel pour la recherche et les défis que posent leur utilisation.

Les lettres officielles de Taché

Plusieurs gros volumes reliés renferment les copies des lettres écrites et reçues par Taché dans l'exercice de ses fonctions. Rédigées de 1871 à 1901, ces missives traitent d'échanges de lots, de questions d'arpentage, de limites forestières, de colonisation, d'octrois, etc. Cet important corpus témoigne de la nature du travail et des dossiers qui relèvent d'un haut fonctionnaire. Bien que l'encre soit pâle, l'écriture du sous-ministre Taché est assez lisible, ce qui, on le verra, est loin d'être toujours le cas. On découvre, de temps à autre, quelques trop rares lettres rédigées par



La belle main d'écriture du secrétaire de Taché. On ne peut que déplorer que l'assistant-commissaire ne lui ait pas confié davantage de ses lettres à écrire.

BAnQ

un adjoint qui, ironiquement, possède quant à lui une belle main d'écriture. On se désole de ne pouvoir en dire autant de son supérieur.

Ses journaux personnels

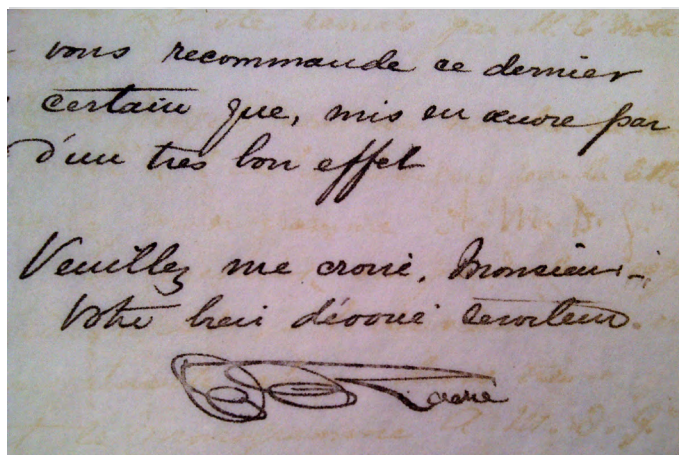
Homme méticuleux et organisé, Taché consigne assidûment ses activités quotidiennes de bureau dans une série d'agendas annuels couvrant la période de 1871 à 1910. Ces journaux personnels ajoutent une profondeur aux lettres précédemment citées. Malheureusement, seuls quelques-uns ont été déposés à BAnQ, soit les agendas des années 1871, 1872 (celui-ci en très mauvais état), 1881, 1884 à 1895, 1896 (qui ne compte que quelques pages), 1897 à 1900, 1902, 1903 et 1910. Il en manque donc près de la moitié.

Malgré ces lacunes, cette source est un précieux témoignage de cette génération de hauts fonctionnaires en poste depuis la naissance de la fonction publique provinciale en 1867. À part Taché, on pense notamment à Siméon LeSage (1835-1909), qui a lui aussi laissé un important fonds à BAnQ. Pendant 41 ans, ce collègue de Taché fut assistant-commissaire au département de l'Agriculture et des Travaux publics et à celui de la Colonisation.

Appartenant à l'élite typique d'une capitale, conscients de leur rôle, nationalistes et véritables artisans d'une tradition administrative, ces hommes laissent des témoignages montrant leur connaissance intime des rouages du jeune État provincial. Ils nous éclairent également sur la personnalité des ministres qu'ils ont côtoyés – Taché en a servi 13 durant sa carrière – et qui, pour la plupart, demeurent aujourd'hui peu connus.

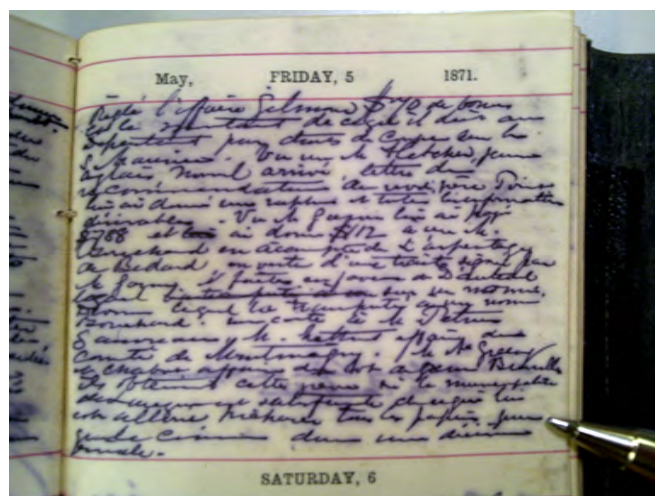
Si le fonds LeSage à BAnQ a été autrefois exploité par l'historien Pierre Trépanier⁶, tel n'est pas le cas de celui de Taché. Pourtant, son accessibilité et l'importance du personnage laissent croire que l'on pourrait y faire des découvertes intéressantes. C'est sans compter sur l'existence d'un écueil majeur qui a découragé plus d'un chercheur avant nous.

En effet, l'écriture de Taché s'avère très pénible à déchiffrer : ses « pattes de mouches » obligent à un long et difficile travail de décryptage. Le sous-ministre faisait l'effort d'être passablement lisible dans sa correspondance officielle; en revanche, ses journaux personnels paraissent vraiment avoir été écrits à la hâte. Taché devait se comprendre, et là semble avoir été l'essentiel pour lui.



L'écriture de Taché, dans ses lettres officielles, parvient à être lisible comme en témoigne cet extrait. Ce sont ses journaux personnels qui, malheureusement, sont extrêmement difficiles à déchiffrer.

BAnQ



La comparaison entre ces quelques lignes et la pointe du stylo-bille prouve à quel point l'assistant-commissaire, d'ailleurs amateur de dessin à la loupe durant ses temps libres, était capable d'écrire petit.

BAnQ

Par conséquent, une source aussi difficile à utiliser contraint le chercheur à ne pas tout lire et à faire des sondages à des dates précises. En y mettant l'effort, peut-on découvrir les pensées de Taché sur certains événements marquants de notre histoire? Un ciblage rapide de quelques dates politiques importantes n'a pas été concluant jusqu'à présent. Aucune mention par exemple sur le renversement en Chambre du gouvernement de Louis-Olivier Taillon par Honoré Mercier, en janvier 1887. Ce revirement sans précédent vaut pourtant au sous-ministre des Terres de la Couronne rien de moins qu'un nouveau supérieur. Or, Taché note seulement les opérations courantes du bureau pendant ces journées d'effervescence ainsi que lors d'autres changements de gouvernement.

Toujours dans l'espoir de percer la pensée de Taché, le chercheur ouvre le journal de 1884 et s'arrête sur le mois d'octobre, jour sombre où deux explosions ébranlent la façade de l'hôtel du Parlement en construction. On s'attendrait à une réaction vive ou au moins à quelque état d'âme angoissé de la part de celui qui voit l'œuvre de sa vie ainsi dynamitée. Mais, rien



Pour compliquer la tâche des chercheurs, certains des journaux rédigés par Taché ont souffert des outrages combinés du temps et de l'eau.

BAnQ

de cela. Tout au plus se permet-il un laconique « Terribles explosions sur la façade du nouvel édifice – Mon Dieu ayez pitié de nous⁷. »

En résumé, ces journaux personnels nous éclairent principalement sur le quotidien d'un haut fonctionnaire, ses relations avec le Cabinet et sa façon de conduire les dossiers. On est notamment frappé par la lenteur des opérations courantes et des communications quotidiennes de l'époque.

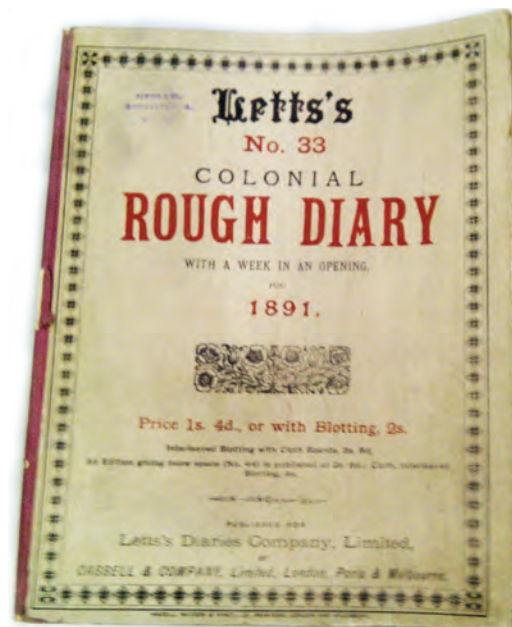
Les autres documents du fonds

Ce troisième et dernier ensemble regroupe une partie de la correspondance personnelle de Taché de 1869 à 1912. Plusieurs de ses lettres contiennent des croquis réalisés avec talent, dont ceux de la masse et de la table du greffier de l'Assemblée législative. On trouve aussi des esquisses de projets d'édifices ou de monuments funéraires commandés par des

particuliers, ce qui prouve de nouveau que les talents artistiques de Taché étaient reconnus et recherchés par ses contemporains.

Il existe également une quantité appréciable de la correspondance de son père Étienne-Pascal Taché (1795-1865), remontant aussi loin que 1813. Ces lettres adressées à des amis et aux membres de sa famille revêtent un intérêt certain pour le biographe soucieux de reconstruire le passé familial de Taché, un passage obligé pour ce type d'ouvrage.

Pour le reste, le fonds Taché contient des actes notariés, des livres de comptes, des documents relatifs à la succession de membres de sa famille. Des factures et des lettres de fournisseurs nous font découvrir ce que la famille Taché achète et consomme, éléments fort intéressants pour reconstituer ses habitudes et son niveau de vie. Il est en de même pour ses carnets où sont consignés avec précision ses moindres achats personnels.



Si, à partir de 1881, Taché utilise de plus grands cahiers pour noter ses observations, son écriture, elle, demeure aussi compacte et rébarbative.

BAnQ

RÉFLEXION SUR LE POTENTIEL DE CES SOURCES

Un corpus d'archives de taille considérable s'offre donc au futur biographe de Taché qui, il faut en convenir, n'aura pas la tâche facile. Les difficultés à déchiffrer ces sources expliquent fort probablement que l'on soit demeuré jusqu'à présent à l'orée de cette forêt documentaire. En effet, même à partir de documents parfaitement lisibles, rédiger une biographie exige d'absorber une masse colossale de matière. On ne peut se lancer à la légère dans une telle aventure. C'est pourquoi on en est réduit à répéter aujourd'hui ce que Francine Hudon écrivait en 1979, soit que le fonds Taché « reste à exploiter⁸ ».

Au-delà de l'obstacle de la calligraphie, a-t-on suffisamment de sources pour écrire une biographie étoffée de Taché? Pour la période de son enfance et de ses études (1836-1860), il est difficile de faire mieux que ce que Noppen et Morrisset ont publié à partir du fonds Taché. Seules les lettres d'Étienne-Paschal Taché pourraient être exploitées davantage pour mieux développer le contexte familial du jeune Eugène-Étienne.

À l'époque, son père siège au Parlement de la Province du Canada de 1841 à 1865. Comme le siège de la capitale déménage souvent, il est presque certain que les Taché ont habité successivement Kingston, Montréal, Toronto puis Québec. Trouver des sources racontant leur quotidien serait très intéressant pour découvrir cette réalité.

Très peu de documents d'archives éclairent les années 1860 à 1871, période de formation importante pour Taché. Le jeune homme diplômé en arpentage fait son apprentissage auprès d'architectes sur différents chantiers. On ne sait rien ou presque de son voyage de près d'une année en France, en 1867, où il s'imprègne d'art, d'histoire et de culture. C'est là qu'il découvre et admire l'architecture

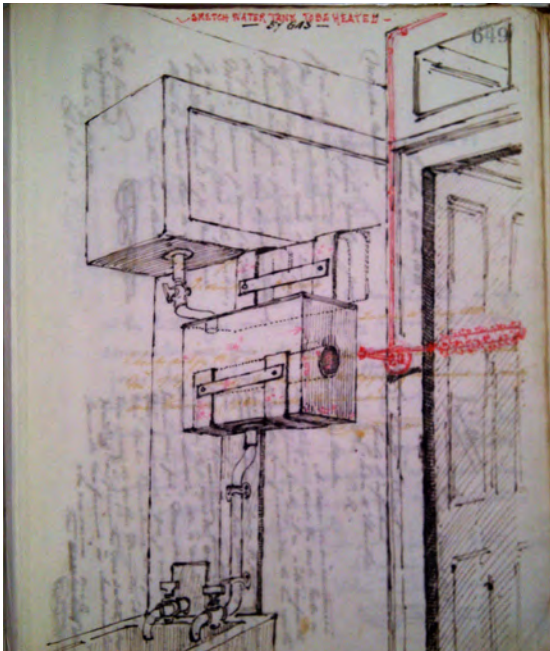


Dessinateur, Taché s'intéresse davantage à l'aspect esthétique qu'à la conception architecturale. Ici, un projet de chapelle dédiée au Sacré-Cœur de Jésus.

BAnQ

second Empire à une époque d'intense rayonnement culturel de la France de Napoléon III. Quels endroits a-t-il visités durant son périple? Où a-t-il séjourné? Quelles observations a-t-il notées? Ces questions demeurent sans réponses. On ne peut que deviner à quel point cette immersion a dû être marquante dans l'évolution du talent et de la pensée de celui qui concevra plus tard les grands édifices que l'on sait.

En résumé, c'est pour la période de 1871 à 1912 que Taché a laissé le plus d'archives pertinentes. Ses journaux personnels en sont la pièce maîtresse, bien que, sur les 39 années où il les rédige (1871-1910⁹), 19 sont manquantes. Le vide allant de 1873 à 1880 est particulièrement regrettable, car ces années marquantes sont celles de la genèse du nouveau parlement et du lancement de ce qu'on appelle à l'époque « le chantier du siècle ».



En plus des grands édifices gouvernementaux, Taché dessinait également des projets plus terre à terre, comme cette baignoire couplée à un réservoir d'eau fonctionnant par gravité et chauffé au gaz.

BAnQ

Avant le début de ces travaux en 1877, un grand secret entoure les intentions du cabinet de Charles-Eugène Boucher de Boucherville avec lequel Taché est en étroite collaboration. On semble hésiter longtemps entre ériger l'édifice à l'intérieur des fortifications, ou ailleurs dans la ville¹⁰. Peu d'informations transpirent dans les quotidiens sur ce que compte faire le gouvernement. Puisque Taché note avec soin ses relations avec les hommes politiques – ses journaux personnels connus à ce jour le démontrent –, il est donc probable que ceux de 1873 à 1880 recèlent le détail de discussions internes d'intérêt crucial pour l'histoire de l'hôtel du Parlement. En espérant qu'ils existent encore, oubliés quelque part sous la poussière séculaire, il serait essentiel de les retrouver.

NOUVELLES DÉCOUVERTES

Peut-on combler ces lacunes? Difficilement, nous semble-t-il. Peut-on chercher ailleurs des lettres plus personnelles de Taché?

Dans d'autres fonds d'archives, par exemple? Il en existe sûrement, mais entreprendre pareille battue serait une tâche de longue haleine qui demanderait beaucoup de temps et de ressources.

C'est pourquoi il faut saluer l'aide apportée par des descendants de Taché dans cette quête. Plusieurs d'entre eux ont été reçus à l'hôtel du Parlement le 18 avril 2012, jour où l'Assemblée nationale soulignait le 100^e anniversaire du décès de Taché. À cette occasion, l'appel du président de l'Assemblée, Jacques Chagnon, les a sensibilisés au fait que Taché demeurerait une énigme pour nous à bien des égards, même s'il est omniprésent à l'hôtel du Parlement.

Pour remédier à cette méconnaissance, certains de ces descendants nous ont fait découvrir de nouvelles sources. En tête de liste apparaît l'inventaire après décès d'Étienne-Paschal Taché, mort en juillet 1865¹¹. Ce document inédit de 74 pages d'une très grande richesse historique décrit tout ce qu'abritait la maison de celui qui fut notamment premier ministre du Canada-Uni. Pour un historien, c'est le moyen par excellence de connaître le cadre de vie matériel d'une famille. On nous a également prêté le journal personnel d'Étienne-Théodore Pâquet (1851-1916), ancien député et beau-père de l'une des filles de Taché. Ces découvertes ne sont pas encore suffisantes pour mieux connaître Taché, mais elles nous font espérer que d'autres suivront.

Il existerait, selon nous, plus d'une dizaine de tableaux peints par Eugène-Étienne Taché

Sur un autre plan, si les talents de dessinateur de Taché n'ont plus de secret pour nous, on sait toutefois peu de choses de son intérêt pour la peinture. Les rares toiles que nous connaissons – et qu'il ne signait pas – sont souvent confondues avec celles de son frère Jules (1844-1897), dont la carrière de peintre est notoire.



Nature morte dans l'atelier de Théophile Hamel, juin 1863.
Huile sur toile (53,3 cm sur 42,7 cm) par Eugène-Étienne
Taché.

Photo : Musée national des beaux-arts du Québec, Idra
Labrie (2012.79)

Collection : Musée national des beaux-arts du Québec,
don de l'Université de Sherbrooke

Les contacts que nous avons eus avec les descendants nous ont fait découvrir plusieurs autres toiles jusque-là inconnues. Il existerait, selon nous, plus d'une dizaine de tableaux peints par Taché. Pour les

répertoire, il serait utile de dresser un catalogue auquel s'ajouteraient ses nombreux dessins. L'ensemble, accompagné d'analyses de spécialistes, permettrait de dénombrer plus précisément cette production méconnue, d'évaluer sa valeur artistique, ses différents thèmes et son état de conservation physique¹². Ce catalogue pourrait même s'intégrer à une future biographie de Taché, ou encore devenir une publication à part entière offrant de belles reproductions couleur de ces œuvres.

CONCLUSION

Depuis plus de 400 ans, le pouvoir politique siège à Québec. Plusieurs familles de la région possèdent des trésors documentaires et photographiques inestimables hérités d'aïeux qui, bien souvent, ont été des personnages importants dans notre capitale. Nombreux sont leurs descendants qui ne soupçonnent pas la précieuse valeur patrimoniale et historique de ces « vieux papiers » qui dorment dans leurs greniers.

Existera-t-il un jour une véritable biographie d'Eugène-Étienne Taché? Connaîtra-t-on davantage la vie de celui dont l'œuvre architecturale a marqué durablement Québec? Tout n'a pas été dit sur cet homme discret, loin de là. Mais pour qu'un chercheur s'y consacre, il faudra idéalement retrouver les journaux personnels les plus pertinents (1873-1880). Alors, il vaudra la peine de se lancer dans le décodage de l'écriture. Chose certaine, il est temps que des sources inédites viennent éclairer davantage la mémoire et la vie de celui qui nous a légué ce joyau qu'est l'hôtel du Parlement, et qui demeure encore, à bien des égards, une énigme.



Le 18 avril 2012, le président de l'Assemblée nationale, Jacques Chagnon, a accueilli les petits-enfants et les arrière-petits-enfants d'Eugène-Étienne Taché, pour souligner le 100^e anniversaire du décès du concepteur de l'hôtel du Parlement.

Collection Assemblée nationale

- 1 C'est pourquoi le terme « concepteur » de l'hôtel du Parlement est le plus approprié pour désigner le rôle joué dans ce projet par Taché, qui en confia les aspects plus techniques aux ingénieurs du gouvernement Pierre Gauvreau et Jean-Baptiste Derome.
- 2 Émilie de Thonel-d'Orgeix, *Eugène-Étienne Taché, architecte (1836-1912). L'influence française à Québec durant la seconde moitié du XIX^e siècle*, Toulouse, Université de Toulouse Le Mirail, 1989, mémoire de maîtrise (histoire de l'art), p. 119.
- 3 À plusieurs reprises, Gaston Deschênes a publié sur cette question. Sa contribution la plus achevée se trouve dans *Le Parlement de Québec : histoire, anecdotes et légendes*, Sainte-Foy, Multimondes, 2005, p. 300-315. Pour la lettre de Taché, voir BAnQ-Québec, ministère des Travaux publics, L.R. 768/83, 9 avril 1883.
- 4 Joseph-Charles Taché est le cousin d'Eugène-Étienne.
- 5 Des neuf enfants nés de l'union d'Eugène-Étienne Taché avec Clara Juschereau-Duchesnay, trois filles seulement auront une descendance. Elles prendront le nom de leur époux respectif, soit Fragasso, Pâquet et Hébert.
- 6 Voir Pierre Trépanier, *Siméon LeSage, un haut fonctionnaire québécois face aux défis de son temps (1867-1909)*, Montréal, Bellarmin, 1979, 187 p. Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis Trépanier, et nous avons constaté en 2006 que, malheureusement, l'encre des lettres de LeSage avait tellement pâli que leur lecture était désormais quasiment impossible.
- 7 Fonds Eugène-Étienne Taché, P286, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, *Journal personnel*, 11 octobre 1884.
- 8 Francine Hudon, « L'architecte de l'Hôtel du Parlement de Québec, Eugène-Étienne Taché (1836-1912) », *Bulletin de la Bibliothèque de la Législature*, vol. 9, n^{os} 3-4 (décembre 1979), p. 50.
- 9 Nous ne savons pas s'il rédige un journal personnel en 1911 et en 1912.
- 10 Rappelons que, à l'intérieur des fortifications, le site de la caserne des jésuites avait été choisi pour construire le nouveau parlement. Ce projet ne se réalisa pas. Les casernes furent démolies en 1878 et, aujourd'hui, ce site est occupé par l'hôtel de ville de Québec.
- 11 Nous remercions tous ces descendants et plus particulièrement Marie et Paule Boisvert, Roma, Michelle, Mona, Dominic et Michel Fragasso ainsi qu'Hélène Valiquet.
- 12 Le Musée des beaux-arts du Canada conserve une collection de 75 dessins de Taché. La maison Étienne-Pascal-Taché (Montmagny) possède au moins trois de ses toiles et le Musée national des beaux-arts du Québec, au moins une. Pour le Musée des beaux-arts du Canada, voir http://cybermuse.beaux-arts.ca/fr/recherche?start=0&site=default_collection&filter=p&q=Tach%C3%A9,+Eug%C3%A8ne+%C3%89tienne

////////////////

L'œuvre méconnue d'Eugène-Étienne Taché

Les ambitions artistiques d'un sous-ministre au département des Terres de la Couronne à la fin du XIX^e siècle à Québec

Le 125^e anniversaire de l'hôtel du Parlement célébré en 2011 a fourni l'occasion de redécouvrir une œuvre majeure d'Eugène-Étienne Taché, celle pour laquelle il a su concevoir un programme architectural et sculptural complexe mêlant profonde culture héraldique, références à l'histoire nationale et aux modèles architecturaux européens. Mais au delà de la fortune de ce grand œuvre, il est intéressant de rappeler combien Eugène-Étienne Taché prêchait bien plus loin que la colline Parlementaire.

Émilie d'Orgeix

*Maître de conférences en histoire de l'art
Université Michel de Montaigne, Bordeaux 3, France*

Nourrissant l'ambition de faire de la ville de Québec le siège d'une culture architecturale et artistique française renouvelée, il a légué un foisonnement de projets non réalisés, aujourd'hui conservés sous la forme de carnets de dessins, de croquis, d'esquisses et de descriptions manuscrites dans les fonds de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Formé comme arpenteur-géomètre au Upper Canada College de Toronto en 1861, Eugène-Étienne Taché est rapidement engagé comme dessinateur et arpenteur au département des Terres de la Couronne avant d'être nommé à Québec assistant-commissaire (sous-ministre) au sein du même département. Bien que l'on connaisse peu ses années de formation, il apparaît que Taché nourrit dès le début de sa carrière un intérêt particulier pour la géologie et la cartographie. Sa première publication (1857), alors qu'il n'est âgé que de 21 ans, est une brochure sur les collections géologiques canadiennes qui est présentée à l'Exposition universelle de Paris en 1867. Taché s'illustre également dans le dessin cartographique remportant une médaille de bronze pour sa première carte de la province de Québec lors



L'ancien palais de justice, construit entre 1883 et 1887, abrite aujourd'hui le ministère des Finances et porte le nom d'édifice Gérard-D.-Levesque.

Archives de la Ville de Québec, N010548

du même événement parisien. Cet intérêt de Taché pour la pratique du dessin géologique et cartographique est important à souligner. Il révèle, d'une part, son goût précoce pour le travail de cabinet et le travail minutieux de mise au net de levés géologiques et cartographiques. Il souligne, d'autre part, des

traits de caractère qui le définiront durant toute sa carrière : celle d'un homme solitaire, nourri de lectures scientifiques, habitué à observer et aimant par-dessus tout la compagnie des livres et la quiétude de son bureau. Le journaliste Hector Fabre note ainsi en 1903 dans le journal *Paris-Canada* « on ne l'a jamais vu hors de son bureau, dans les heures occupées, guère, dans les heures inoccupées [...] on le rencontre pressé toujours de se rendre à son bureau ».

C'est ce travail de cabinet que Taché mettra en valeur au fil des années en utilisant habilement sa position officielle au sein d'un gouvernement qu'il servira pendant 52 ans et sous 13 ministères différents. Suivant son inclination pour les arts graphiques, il s'inscrit en 1862, alors qu'il vient à peine d'être nommé à Québec, à l'atelier de dessin du peintre Théophile Hamel (1817-1870). Puis, quelques années plus tard, il accomplit un voyage initiatique à Paris, durant lequel il a pu voir les 250 pavillons de l'exposition universelle érigés au champ de Mars, dans une ville marquée par le sceau profond des réformes urbaines et architecturales haussmanniennes. C'est à partir de cette époque que son intérêt pour l'architecture européenne, et

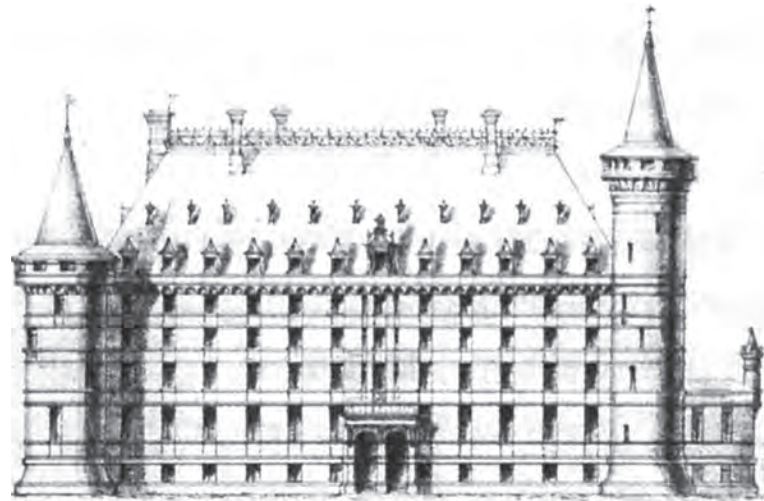
plus particulièrement française, se consolide. S'abonnant à plusieurs revues françaises, telle *La revue générale d'architecture et des travaux publics* fondée par César Daly en 1840, Taché s'initie, depuis Québec, aux grandes réalisations et aux débats théoriques et historiques animant la profession architecturale française. Le coup d'envoi de sa carrière aura lieu en 1874, lors de la célébration du deuxième centenaire du diocèse de Québec. Taché propose alors un ensemble d'architectures éphémères, composé de neuf arcs de triomphe, faits de bois et de tentures peintes réalisés par les principales corporations d'artisans de la ville, qui symbolisent les différentes périodes de l'histoire de l'Église. Ces arcs, chacun d'un style différent, allant de l'époque paléochrétienne au gothique flamboyant, suscitent admiration et étonnement. Renouant avec la tradition antique du triomphe romain, Taché parvient grâce à ces réalisations à se faire une renommée non pas en tant que fonctionnaire des Terres de la Couronne mais comme un homme de goût, au service de la ville et de son clergé. Ce premier succès ouvre la voie à une fructueuse carrière d'architecte que Taché accomplit en parallèle, et parfois même en opposition avec le milieu professionnel des architectes. Conscient de



Trois des neuf arcs de triomphe réalisés par Taché en 1874, à l'occasion du deuxième centenaire du diocèse de Québec. *L'Opinion publique*, 22 octobre 1874

ses lacunes dans le domaine de l'architecture, Taché a le génie d'évaluer très finement tant les atouts de sa position institutionnelle que ses limitations techniques. Homme de cabinet, il se plaît à dessiner, sachant toutefois se montrer prudent, proposant des projets modestes ou, dans le cas de réalisations plus ambitieuses, s'entourant de collaborateurs divers, tour à tour ingénieurs, architectes, sculpteurs ou entrepreneurs, tels Pierre Gauvreau (1813-1884) pour l'hôtel du Parlement ou l'entreprise Gignac et fils pour la loge du portier du bois de Coulonge. L'une des clés de son succès réside certainement dans ces multiples collaborations professionnelles. C'est grâce à elles que Taché peut laisser libre cours à sa créativité tout en se protégeant des critiques du milieu professionnel. En marge du microcosme des architectes de Québec, alors soudé par de nombreux liens professionnels et familiaux, il n'en est pas moins craint et envié. L'ingénieur en chef Jean-Baptiste Derome, son rival malheureux à l'occasion de la reconstruction du palais de justice, exprime assez bien le sentiment d'injustice que soulève le succès de ce fonctionnaire public, architecte dilettante : « dans la position lucrative et honorable qu'il occupe, avec les puissants et nombreux amis qu'il possède, la gloire artistique qu'il acquiert et transmet à ses enfants, il pourrait me laisser le pain qui fait vivre les miens ».

Aucune de ces attaques n'a néanmoins entamé l'ambition de Taché. Dans l'ombre de son cabinet de travail, il échafaude inlassablement durant toute sa carrière des programmes « d'embellissement » pour la ville de Québec, n'en réalisant en définitive qu'un très petit nombre au regard de centaines de projets et de dessins aujourd'hui inconnus du public. Ce sont quelques-uns de ses projets « restés en carton » que nous aborderons dans cet article, afin de mettre à jour l'originalité de la démarche de Taché par rapport à celle de ses contemporains. Ainsi, en 1890, alors qu'il travaille par ailleurs avec Napoléon Bourassa (1827-1911) et Louis-Philippe Hébert



En 1891, Taché participe au concours lancé par la Fortress Hotel Company pour l'édification d'un grand hôtel à Québec. Il propose une création influencée par le style première Renaissance française.

BAnQ-Québec, P541,D516

(1850-1917) au programme de statuaire de l'hôtel du Parlement, Taché dessine un monument dédié à Samuel de Champlain destiné à être construit sur la nouvelle terrasse Dufferin, visible tant du côté de la ville que depuis les navires croisant sur le fleuve. Il est, avec son contemporain Charles Baillairgé (1826-1906), l'un des premiers architectes et artistes de Québec à s'intéresser à la statuaire et aux monuments commémoratifs. Fidèle au mythe évangélisateur franco-canadien, il souligne dans un mémoire accompagnant le projet combien il est important de rappeler que « Champlain apportant le salut aux peuplades barbares du Canada a implanté le germe d'une civilisation chrétienne sur les rives du Saint-Laurent ». Son projet conçu sous la forme d'un obélisque monumental, placé au centre d'une fontaine et surmonté d'une statue de Champlain, est enrichi d'un programme sculpté reconstituant les différentes étapes de la colonisation. La base de la fontaine figurant la proue d'un navire illustre l'arrivée de Champlain sur les rives du Saint-Laurent. Elle est complétée par un groupe de « sauvages » sur le piédestal et surmontée d'un petit édicule symbolisant la première *habitation* de Québec. Ce monument, auquel

Taché accordait une grande importance et dont il laisse de nombreuses variantes, ne fut finalement pas réalisé selon ses plans, mais fut exécuté, en 1898, d'après ceux du sculpteur français Paul Chevré (1866-1914) et de son condisciple l'architecte Paul Alexandre Le Cardonnel (18??-1898). Moins spectaculaire, leur œuvre reprend néanmoins la même ordonnance générale d'un obélisque surmonté de la statue du fondateur. Certainement déçu, Taché n'a cependant pas été totalement écarté des commandes publiques de sculptures, puisque quelques années plus tard, en 1891, son monument aux héros Short et Wallick était sculpté d'après son dessin par Louis-Philippe Hébert (1850-1917) devant le Manège militaire bordant la Grande Allée. Dédié à deux militaires morts en combattant héroïquement l'incendie du quartier Saint-Sauveur le 15 mai 1889, le groupe figure une allégorie de la ville de Québec, coiffée de tourelles telle la déesse urbaine Pallas Athena, s'élevant vers un piédestal sur lequel sont placés les deux bustes sculptés des soldats. Au-delà de la maladresse de cette composition rigide et déséquilibrée, il est intéressant de saisir l'ambition novatrice de Taché : en glorifiant la mémoire de ses contemporains, il anticipe un futur qui les reconnaîtra en tant que personnages historiques, enrichissant ainsi les références historiques et culturelles de la province de Québec.

Cette même soif de rénovation historique, symbolique et commémorative pour la ville de Québec anime Taché dans le domaine de l'architecture. Si l'on connaît bien aujourd'hui son ambitieux programme pour l'hôtel du Parlement, de nombreux autres projets sont restés dans l'ombre. Ainsi, en 1891, Taché participe au concours lancé par la Fortress Hotel Company pour l'édification d'un grand hôtel à Québec, dans la lignée des hôtels nord-américains. Engagé à cette époque dans le concours de l'hôtel de ville et dans la construction de la loge du portier du bois de Coulonge, Taché, sollicité par les actionnaires privés pour la plupart membres de la Compagnie de chemin de fer

Canadien Pacifique, ne promet que « quelques dessins » à titre consultatif. Son projet final, composé de six petits plans de présentation est néanmoins révélateur de sa conception d'une architecture adaptée au contexte historique de la ville de Québec. Il permet d'emblée de comprendre les nuances qui l'opposent aux tenants d'un renouveau architectural « à l'américaine » pour la ville.

La création de Taché se caractérise par une nette influence stylistique première Renaissance française, c'est-à-dire celle des grands châteaux élevés en France principalement durant le règne de François 1^{er} (1494-1547). Son édifice, de plan rectangulaire, respecte un principe de symétrie classique, rythmé par des bandeaux d'étage moulurés et surmonté d'une corniche à denticules. Il est flanqué de tours rondes à faux mâchicoulis et de toitures en poivrières. Tout rappelle ici l'architecture de châteaux français antérieurs à la seconde moitié du XVI^e siècle, tels Blois et Bonnivet. Cette création diffère fondamentalement de la composition finale qui sera adoptée pour le château Frontenac par l'architecte new yorkais Bruce Price en 1892, dans la lignée des grands hôtels de la compagnie de chemin de fer construits dans l'ouest du pays, à Banff et à Victoria. A l'opposé des formes hybrides de Bruce Price, qui n'hésite pas à multiplier les inspirations diverses, construisant des oriels (*bow-windows*) inspirés de l'architecture anglaise et des lucarnes médiévales, Taché réaffirme un style français cohérent. Son ambition est ici subtile. Alors que dans son projet de monument sur la terrasse Dufferin, il avait mis en valeur la période de colonisation de Samuel de Champlain, l'adoption d'un style première Renaissance française pour son projet d'hôtel rappelle un autre grand événement fondateur de la province de Québec : celui du premier voyage de Jacques Cartier en Nouvelle-France en 1534. Ce glissement habile lui permet de vieillir artificiellement la fondation de Québec d'un siècle, tout en

Cette même soif de rénovation historique, symbolique et commémorative pour la ville de Québec anime Taché dans le domaine de l'architecture

réaffirmant l'origine française et historique de la ville. C'est d'ailleurs ce même artifice qu'il avait utilisé dans les « plans et devis de la salle d'exercice de la ville de Québec » projetée en bordure de la Grande Allée, qu'il avait soumis le 26 décembre 1883 au maire François Langelier. Dans ce dernier édifice plus connu sous le nom de Manège militaire, Taché mêle habilement des références à l'architecture de style château première Renaissance (toitures en poivrières, tours et mâchicoulis, et porte monumentale défensive) à un décor symbolique national composé de fleurs de lys, de feuilles d'érable et d'armoiries de la province et de la ville. La création de Taché souligne le caractère historique et spécifique de la ville de Québec, tout en rappelant les fortifications de la ville alors remises au goût du jour par le gouverneur Lord Dufferin. Le Manège militaire servant aussi de pavillon permanent pour tenir des expositions provinciales à Québec, ce choix de Taché n'est pas anodin. C'est un édifice qui joue un rôle de représentation et de diffusion publique important. Cette même ambition de mise en valeur d'une culture française historique se retrouve dans le projet de pavillon pour la province de Québec que Taché conçoit en

forme de porte de ville Renaissance fortifiée à l'occasion de l'exposition de la Jamaïque en 1890.

Cet aperçu de quelques-uns des projets de Taché permet de mieux comprendre l'œuvre et la trajectoire étonnante de ce haut fonctionnaire d'État, architecte et artiste, dont la position officielle lui a permis de saisir les aspirations de la bourgeoisie dominante de Québec au lendemain de la Confédération. Taché envisage chacun de ses projets pour Québec comme autant de pièces d'un vaste puzzle commémoratif visant à raviver le souvenir de la mère patrie tout en l'enrichissant de références nationales. L'ensemble de ses projets publics glorifie l'histoire de la ville tout en la légitimant historiquement. L'avènement du premier ministre libéral Sir Lomer Gouin en 1905 annonce une perte d'influence pour ce « vieux bleu ». A l'aube du XX^e siècle, Taché appartient à une génération d'architectes révolue; ses derniers projets ne seront pas réalisés. Néanmoins, son œuvre considérable a influencé de façon notable le visage de Québec. L'instauration de la devise *Je me souviens*, dont Taché est l'auteur, en est l'exemple le plus significatif.



Le Manège militaire, peu de temps après sa construction.
BAnQ-Québec, P546,D1,P37



Les bronzes de la façade de l'hôtel du Parlement : du projet à la réalisation

Le projet original de décoration de la façade de l'hôtel du Parlement a connu plusieurs modifications du vivant de son concepteur Eugène-Étienne Taché, ainsi qu'après sa mort. Gaston Deschênes, qui fut historien à l'Assemblée nationale durant près de 30 ans, analyse l'évolution de ce plan et examine le sort des statues prévues dans ce projet de commémoration, du plan initial de 1878 jusqu'à aujourd'hui.

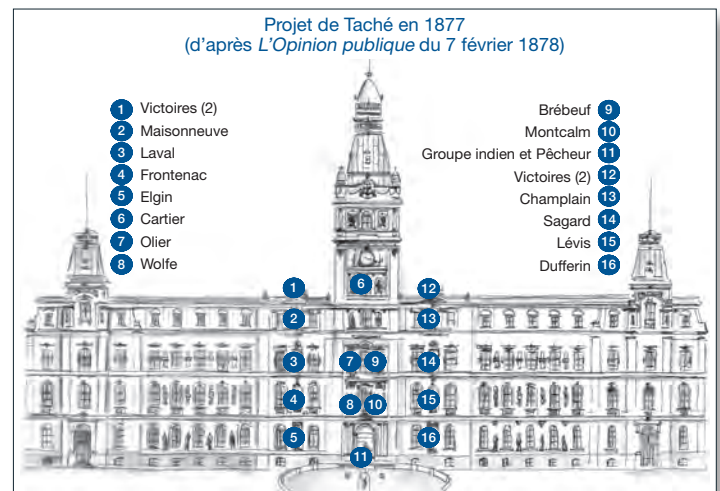
Gaston Deschênes

Historien et ancien directeur du Service de la recherche

LE PROJET DE TACHÉ

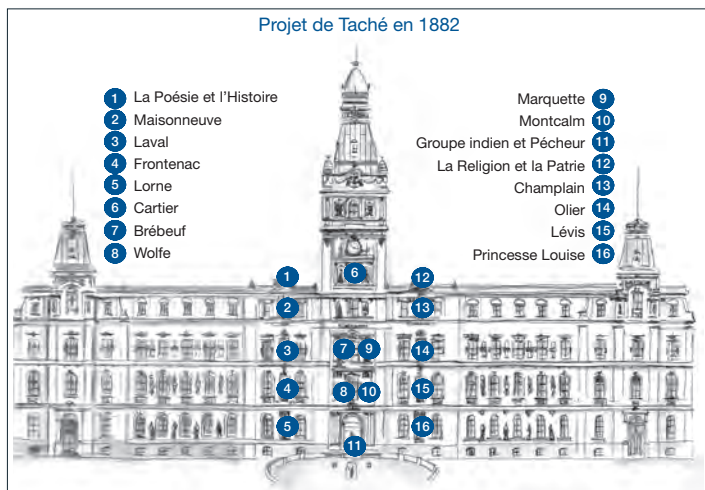
En février 1878, *L'Opinion publique* publie une gravure montrant la façade de l'hôtel du Parlement et décrit l'édifice en construction depuis l'année précédente en précisant le nom des personnages qu'Eugène-Étienne Taché veut honorer :

- au quatrième étage du campanile qui lui est dédié : Jacques Cartier, découvreur du Canada;
- au troisième étage des avant-corps (dont les frontons sont ornés « chacun de deux victoires distribuant des couronnes ») : Maisonneuve et Champlain, respectivement fondateurs de Montréal et de Québec;
- au deuxième étage : monseigneur de Laval, le sulpicien Olier, cofondateur de la Société Notre-Dame de Montréal (qui a comme particularité de n'être jamais venu en Nouvelle-France), le missionnaire jésuite Brébeuf, le missionnaire récollet Sagard;
- au premier étage, « quatre grands capitaines » : Frontenac, Wolfe, Montcalm, Lévis;
- au rez-de-chaussée, de part et d'autre de la porte : Elgin, ancien gouverneur du Canada (1847-1854), et Dufferin, alors gouverneur général du Canada;
- au niveau de la fontaine : le « Groupe indien » et le *Pêcheur* (qui ne sont pas mentionnés dans la description mais qui figurent sur la gravure).



La pensée de Taché évolue au cours de la construction de l'édifice. Il consulte et peut-être subit-il des pressions puisque, sur le plan de la façade qu'il réalise en 1882¹, sa proposition est légèrement différente :

- les figures allégoriques (*La Poésie et l'Histoire*, *La Religion et la Patrie*) apparaissent;
- chez les « hommes les plus marquants de nos annales religieuses », le jésuite Marquette remplace le récollet Sagard;
- la nouveauté, étonnante, est la présence du marquis de Lorne, nouveau gouverneur général, et de son épouse, la princesse Louise, fille de la reine Victoria. Ces jeunes mariés, qui avaient été reçus en grande pompe à Québec en 1879, remplacent Elgin et Dufferin;



- Cartier, Maisonneuve, Champlain, les « grands capitaines » et les Amérindiens demeurent cependant en place.

Dès 1883, après avoir consulté notamment le peintre Napoléon Bourassa, Taché reformule son projet qui est accepté par le gouvernement en octobre de la même année².

En vertu de cette nouvelle proposition :

- Champlain et Maisonneuve permutent;
- les personnages religieux jouent à la chaise musicale, et le récollet Viel remplace le jésuite Marquette, ce qui « équilibre » le groupe religieux formé désormais d'un prêtre (devenu évêque) de la Société des missions étrangères, d'un jésuite, d'un récollet et d'un sulpicien;
- Elgin³, qui est de retour, et Salaberry (héros de la guerre de 1812) prennent la place du couple vice-royal.

Au départ, Taché ne prévoyait des bronzes que dans la tour et les avant-corps mais il a changé d'idée :

Après mûre réflexion, écrit-il, présumant que nos descendants seraient aussi jaloux de payer leur tribut de reconnaissance à ceux des hommes de notre siècle, qui ont le plus contribué au bonheur et à la grandeur de notre pays, j'ai

disposé dans les ailes [...] huit piédestaux lesquels [...] pourront être remplis par une autre génération avec beaucoup plus de justice, de discernement et avec moins de parti pris que nous ne le saurions faire aujourd'hui⁴.

Dans le panthéon de Taché, le personnage le plus récent était Lord Elgin, décédé en 1863. Taché laissait aux générations futures le soin d'honorer d'autres personnages du XIX^e siècle.

LA RÉALISATION DES BRONZES PROPOSÉS PAR TACHÉ (1886-1912)

En 1886, Louis-Philippe Hébert obtient les premiers contrats pour réaliser sept statues et trois groupes qui sont installés entre 1890 et 1895⁵.

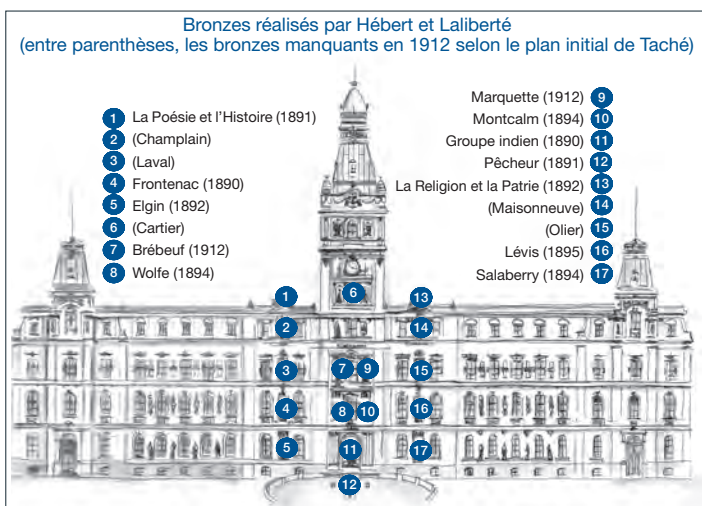
On doit à Hébert les figures allégoriques (*La Poésie et l'Histoire*, *La Religion et la Patrie*) ainsi que le « Groupe indien⁶ » installé en 1890 auquel s'ajoute le *Pêcheur à la nigogue* en 1891. Avec ces œuvres, Taché voulait rappeler le « souvenir des nations sauvages, la plupart disparues de cette terre que nous habitons, autrefois leur domaine ». Sur son plan de 1882, il avait prévu une inscription qui n'a pas été réalisée : « Aux premiers occupants du sol, les fières tribus aborigènes ». Les noms de six tribus devaient aussi être gravés dans des cartouches de chaque côté du

Pêcheur : à gauche, « Abénakis, Montagnais, Maléchites »; à droite, « Algonkins, Hurons, Micmacs ». Quant à la « race » représentée par cette famille amérindienne, elle est restée imprécise : Taché parlait au début d'Iroquois; avec Hébert, il est question d'Abénaquis. Une reproduction « miniature » de la sculpture identifie ces Amérindiens comme des Algonquins⁷.

Outre le *Pêcheur*, Hébert réalise six statues individuelles entre 1890 et 1895 : Frontenac, Elgin, Wolfe, Montcalm, Lévis et Salaberry. Il devait avoir la préférence pour exécuter les autres bronzes, mais c'est Alfred Laliberté⁸ qui, en 1910, obtient le contrat des statues du père Brébeuf et de son confrère Marquette qui, curieusement, est installé en 1912 dans la niche marquée du nom de Viel! Plusieurs noteront l'incongruité. Il y aura des représentations, dont celle du directeur de la Bibliothèque, mais cette anomalie durera pendant plus de 50 ans.

L'INTERMÈDE DE 1912

En 1912, le gouvernement libéral de Lomer Gouin s'écarte du plan de Taché. Au lieu de garnir les piédestaux et, surtout, de remplir les niches encore vides, il accorde un traitement plus prestigieux à deux personnages, Honoré Mercier et François-Xavier Garneau.



Louis-Philippe Hébert réalise le « Groupe indien » et le *Pêcheur à la nigogue*, érigés respectivement en 1890 et en 1891. Cette photo a été prise en 1892.

Photo : Collection Assemblée nationale

Dès mars 1909, une rumeur voulait que le gouvernement élève un monument en l'honneur d'Honoré Mercier décédé 15 ans plus tôt. Les adversaires du premier ministre Gouin ne manquent pas de souligner que cet hommage est peut-être un peu prématuré, surtout que le personnage « honoré » est son beau-père. Une résolution est déposée pour dégager des crédits de 10 000 \$. Le monument est dévoilé en grande pompe le 25 juin 1912 au beau milieu du Congrès de la langue française⁹.

La même année, Georges-Élie Amyot, conseiller législatif et propriétaire de la Dominion Corset, fait ériger à ses frais un monument en l'honneur de l'historien François-Xavier Garneau (décédé en 1866). Le dévoilement de la statue a lieu en octobre 1912.

Mercier et Garneau correspondaient pourtant à ces « hommes de notre siècle » que Taché voyait sur les piédestaux de la façade.

Quelques rameaux gé

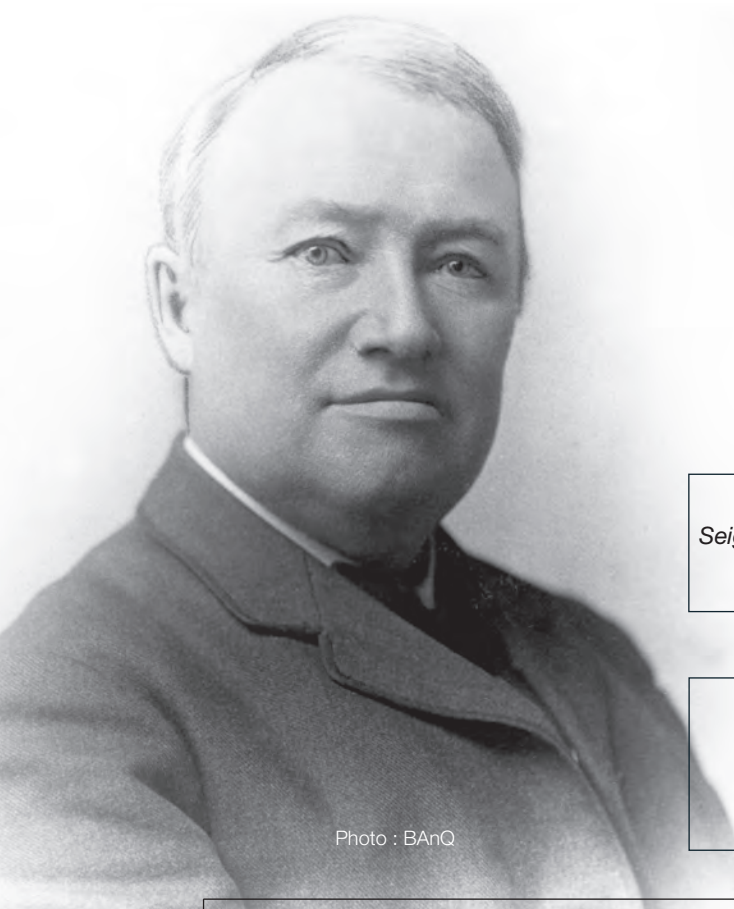


Photo : BAnQ



Louis Jolliet

Explorateur et découvreur du

Photo : Daniel Lessard. Assemblée nationale

Jean-Pascal Taché

Notaire et commerçant, premier à s'établir en Nouvelle

Paschal-Jacques Taché (1757-1830)

Seigneur de Kamouraska, coseigneur de Mingan et député au Parlement du Bas-Canada (1798-1800).

Charles Taché

Coseigneur

Charles Taché (1784-1826)



Jean-Baptiste Taché

Avocat, député au Parlement (1820-1824 et 1825), membre du Conseil spécial et conseiller législatif

Photo : BAnQ

Louis Taché

(1822-1881)

Charlotte Odile Beaudet



Joseph-Charles Taché (1820-1894)

Écrivain, député au Parlement du Canada-Uni (1848-1857) et haut fonctionnaire à Ottawa.

Françoise Lepage

Photo : Livernois. BAnQ



Alexandre-Antonin Taché

(1823-1894)

Évêque de Saint-Boniface, au Manitoba (1854-1894).

Photo : BAnQ

Joseph de la Broquerie Taché

Louise Langevin

Marie-Louise Taché

Étienne-Théodore Pâquet

Marguerite

Maurice



Alexandre Taché (1899-1961)

Avocat, député et président de l'Assemblée législative de Québec (1945-1955).

Photo : Roger Bédard. BAnQ

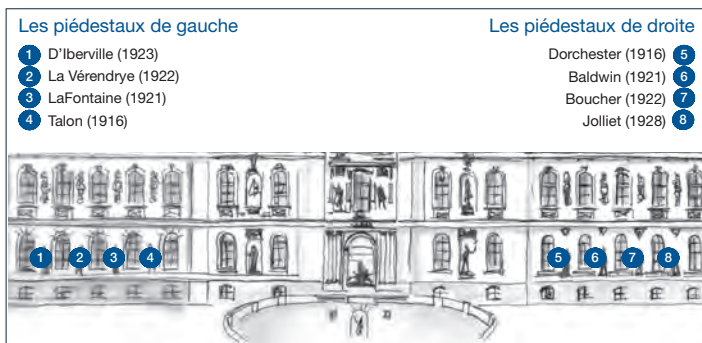


Anne Hébert

Romancière, poète

Photo : Gaby. BAnQ

LES PIÉDESTAUX (1916-1928)



Les premiers ministres Gouin et Taschereau reviennent au plan de Taché, quelques années plus tard, mais, au lieu de placer des statues dans les niches qui sont toujours vides trente ans après la fin de la construction, ils accordent des contrats pendant une douzaine d'années pour garnir les huit piédestaux. Talon, Dorchester, LaFontaine, Baldwin¹⁰, Boucher, La Vérendrye, Jolliet et d'Iberville sont placés alternativement, à gauche et à droite de la porte principale.

Contrairement à ce que Taché anticipait, seuls LaFontaine et Baldwin sont des hommes du XIX^e siècle. Cinq personnages sur huit sont du Régime français et Dorchester, du XVIII^e siècle. Il est facile de nommer de « remarquables oubliés », comme Jean-Antoine Panet, Pierre Bédard, Louis-Joseph Papineau et Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, notamment.

L'INTERMÈDE 1928-1965 ET LE CAS DUPLESSIS (1959-1977)

Après l'installation de Jolliet, la façade reste inchangée pendant près de 40 ans. À plusieurs égards, le temps s'arrête sur la colline : pas de nouvelles constructions pendant 30 ans après les édifices Jean-Antoine-Panet et André-Laurendeau; pas de grandes œuvres à l'intérieur du parlement après le dernier tableau de Huot en 1930; pendant une quarantaine d'années, sauf exceptions, les présidents n'ont droit qu'à des photos dans la galerie de portraits qui existe depuis les

débuts de la Confédération. Sous Duplessis, on oublie même parfois de faire des mosaïques de parlementaires.

Les grands anniversaires n'émeuvent pas le gouvernement au point de les inciter à compléter l'ornementation de la façade. On laisse passer 1934, année du 400^e anniversaire de l'arrivée de Cartier, et 1942, qui marque le tricentenaire de Montréal. Finalement, en 1958, lors du 350^e de Québec, le gouvernement Duplessis vote 50 000 \$ pour terminer la décoration, mais le projet n'a pas de suite immédiate¹¹.

L'Union nationale est plus rapide à rendre hommage à Duplessis en 1959. Ce dernier est à peine « froid » que le Parlement adopte une loi (une première), pour lui ériger un monument. La statue est commandée, mais, quand elle est livrée, en 1961, le pouvoir est passé aux mains des libéraux, qui ont dénoncé le régime Duplessis avec des slogans comme « 16 ans d'injustice ». Duplessis connaîtra « 16 ans de purgatoire ». Le premier ministre Jean Lesage fait cacher sa statue¹². Même l'Union nationale revenue au pouvoir l'ignore. C'est finalement René Lévesque qui fera ériger le monument en 1977¹³.



De gauche à droite, les bronzes de Frontenac et de Salaberry, réalisés par Louis-Philippe Hébert, et la statue du père Brébeuf, œuvre d'Alfred Laliberté.

Photos : Francesco Bellomo, collection Assemblée nationale



Trois des statues des piédestaux : Talon et Dorchester, qu'on doit à Alfred Laliberté, et D'Iberville, œuvre d'Elzéar Soucy.

Photos : Francesco Bellomo, collection Assemblée nationale

LES DERNIERS BRONZES DE LA FAÇADE (1965-1969) ET LA PERMUTATION MARQUETTE-VIEL

Tout en laissant Duplessis en punition, le gouvernement libéral décide de compléter la décoration de la façade. Lors des cérémonies du tricentenaire du Séminaire de Québec en 1963, Jean Lesage annonce que la statue de monseigneur de Laval sera réalisée et que le gouvernement a pris des dispositions pour combler les autres niches encore vides.

À cette fin, un comité est composé de Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles, Raymond Douville, « sous-secrétaire de la Province », et Léopold Lafontaine, architecte en chef des Travaux publics¹⁴. Certaines décisions sont faciles à prendre, car il suffit d'épuiser la liste établie par Taché en 1883. Sont donc réalisées les statues de monseigneur de Laval (1965), Champlain, Maisonneuve, Olier et Viel (toutes en 1969); ce dernier reprend ses droits et relègue Marquette à l'entrepôt.

Mais un problème se pose pour Cartier. À l'étage prévu pour installer la statue du découvreur du Canada, il n'y a pas de niche centrale (comme on peut clairement le voir sur les premières photographies de l'édifice), mais seulement une fenêtre et deux niches de petit format¹⁵.

On aurait pu régler le problème en faisant une niche, ou une corniche, au centre de la façade. Comme en témoigne un croquis publié dans *Le Soleil* du 15 juin 1965, le comité aurait jonglé avec l'idée de changer la fenêtre centrale en niche et d'y installer Laviolette, fondateur de Trois-Rivières (entre Montréal et Québec...). Finalement, on décide de n'engager aucuns frais et d'honorer deux religieuses, Marie de l'Incarnation et Marguerite Bourgeoys, une de Québec et une de Montréal.

LE RÉAMÉNAGEMENT DE 1977 ET LES PÉRÉGRINATIONS DE LAFONTAINE

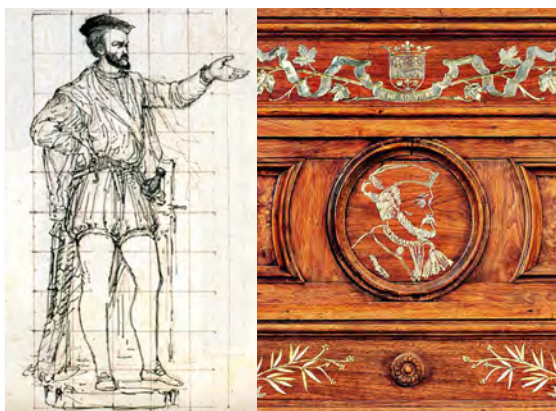
En 1977, de grands travaux de restauration débutent, et tous les bronzes sont descendus. On en profite alors pour redéployer les statues du rez-de-chaussée qui avaient été simplement placées alternativement, à gauche et à droite, en partant de la porte centrale.

Par souci de cohérence avec les bronzes des étages supérieurs, on décide de séparer ces statues en deux groupes : sur les piédestaux de gauche, les administrateurs et les politiciens, et sur ceux de droite, les militaires et les explorateurs, incluant Marquette, qui revient « au soleil ».



Quatre statues réalisées dans les années 1960 : Maisonneuve (par Clément Paré), Viel (par Sylvia Daoust), Laval et Marie de l'Incarnation (par Émile Brunet). Le sculpteur de Maisonneuve n'a pu s'appuyer sur aucun portrait authentique du premier gouverneur de Montréal, à l'instar de Champlain, dont il n'existe aucun portrait véritable.

Photos : Francesco Bellomo, collection Assemblée nationale



Taché a esquisé une statue de Jacques Cartier et lui a dédié une tour du parlement. Pour des raisons encore obscures, ce bronze n'a jamais été réalisé. La seule représentation de Cartier gravée dans la décoration de l'hôtel du Parlement se trouve dans le portail d'entrée de la salle du Conseil législatif (photo) et dans celui de la salle de l'Assemblée nationale.

Photo de l'esquisse : BANQ, Fonds Eugène-Étienne Taché, Francesco Bellomo

Photo du médaillon : Francesco Bellomo, collection Assemblée nationale

Louis-Hippolyte LaFontaine remplace alors Marquette à l'entrepôt. Cette mise à l'écart devait être temporaire, car un projet de monument est dans l'air pour donner plus de visibilité à cet homme politique québécois, qui est associé à l'avènement d'un véritable parlementarisme et de la démocratie au Québec. Malheureusement, le contexte est défavorable en raison de la crise budgétaire. Le projet piétine. Au ministère des Travaux publics, on finit par se demander quoi faire de cette « affaire » qui gît dans une cour. Par mesure de sécurité, le bronze est mis sous la responsabilité des Affaires culturelles.

En 1982, dans des circonstances dont les détails nous échappent, le ministère des Travaux publics cède le bronze à la municipalité de Boucherville pour une période de 20 ans. LaFontaine se retrouve près de sa maison natale.

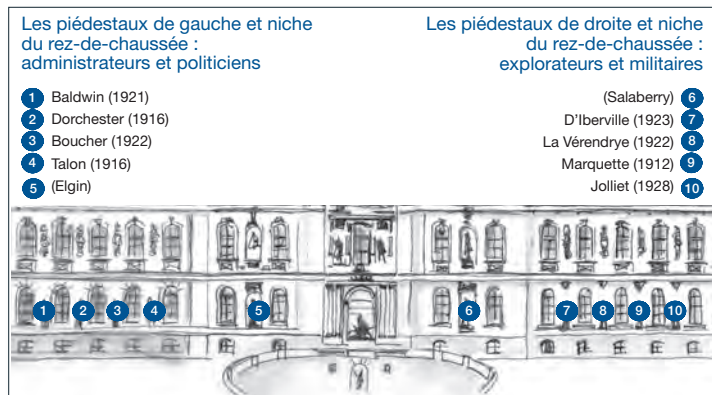
En 1984, l'Assemblée nationale reprend le contrôle de ses immeubles, et le président fait examiner la convention de 1982. L'analyse du dossier confirme que le ministère des Travaux publics avait le droit de disposer du bronze, mais qu'il y avait eu « un manque flagrant de communications » ayant pour conséquence de priver l'Assemblée « d'une œuvre d'art qui [...] avait été conçue pour faire partie intégrante de l'immeuble du Parlement ». La situation était d'autant plus incongrue que, des trois principaux personnages associés à l'implantation du principe de la responsabilité ministérielle en 1848 (le gouverneur Elgin, Baldwin, et LaFontaine), seul le parlementaire québécois n'était plus sur la façade de l'hôtel du Parlement!

C'est finalement la Commission de la capitale nationale qui a pris les mesures pour corriger cette situation déplorable. Elle a offert une reproduction du bronze à la ville de Longueuil (qui englobe maintenant Boucherville) en échange du « vrai » LaFontaine qui a maintenant le monument qu'il mérite, entre Louis-Joseph Papineau et Honoré Mercier¹⁶.

CONCLUSION

Depuis cent ans, Taché a dû se retourner quelques fois dans sa tombe. Il a fallu plus de 80 ans pour meubler les niches et les piédestaux de la façade, sans compter les pérégrinations postérieures de Marquette et de LaFontaine, et ses successeurs ont bien imparfaitement réalisé son projet.

Les cafouillages dans les dossiers Marquette et LaFontaine ont finalement été corrigés. Cependant, l'absence de Jacques Cartier est regrettable et difficile à expliquer. Taché a dédié



une tour au découvreur; il a même esquissé une statue de Cartier qui n'est pourtant représenté au parlement que par un médaillon dans les deux Chambres.

Les successeurs de Taché ont certes meublé les piédestaux, tel que prévu, mais pas avec les personnages que Taché anticipait. Il n'avait pas imaginé un aussi grand nombre de personnages du Régime français. Il en voyait 10, alors qu'ils sont 17 sur 22. Son plan comprenait 4 personnages religieux, il y en a 7.

C'est sur le parterre, avec des monuments, que les successeurs de Taché ont voulu honorer les héros plus récents, mais ils ont sauté deux ou trois générations. De LaFontaine jusqu'à Godbout, on a seulement Mercier, dont le monument a été érigé il y a 100 ans, et Papineau, un oubli corrigé récemment grâce à la Commission de la capitale nationale. Les autres monuments sont apparus au gré des souscriptions privées, et les résultats sont à l'avenant, tant sur le plan esthétique que sur celui de la représentativité. On a mis l'accent sur les « vedettes » récentes (Godbout, Lesage, Lévesque, Bourassa), tandis que des personnages tout aussi méritants actifs entre la Confédération et la Seconde Guerre mondiale sont restés dans l'ombre, dont

Chauveau, Chapleau, Marchand, Gouin et même Taschereau. Il faut comprendre qu'ils n'ont que peu d'amis encore de ce monde.

Quant à Eugène-Étienne Taché, il a fallu attendre le centenaire de sa mort pour le sortir de l'ombre. Sa seconde épouse a choisi de le faire inhumer dans le lot familial du cimetière de Sainte-Catherine-de-Portneuf, avec une petite plaque perdue à travers les autres. La Ville de Québec finira peut-être par lui consacrer une épigraphe sur sa maison de la rue Sainte-Ursule. Autrement, en se tordant un peu le cou, on peut le voir au plafond de la salle de l'Assemblée nationale dans un tableau justement intitulé *Je me souviens*.



Eugène-Étienne Taché est inhumé dans le lot familial du cimetière de Sainte-Catherine-de-Portneuf, ce que souligne cette petite plaque.

Photo : Gaston Deschênes

1 BAnQ-Québec, fonds des Travaux publics, NC85-6-2.

2 Luc Noppen et Gaston Deschênes, *L'Hôtel du Parlement, témoin de notre histoire*, Québec, Les Publications du Québec, 1986, p. 142-143.

3 Elgin était gouverneur général à l'époque où le principe de la responsabilité ministérielle a été mis en pratique au Canada (1848), un personnage, selon Taché, « dont la mémoire sera toujours vivante au milieu de nous ».

4 Lettre à Siméon LeSage, BAnQ-Québec, ministère des Travaux publics, L.R. 768/83, 9 avril 1883.

5 Sur Hébert, voir Daniel Drouin, *Louis-Philippe Hébert*, Québec, Musée du Québec, 2001, 416 p.

6 Initialement, le groupe ne comptait pas quatre mais seulement trois personnes, soit une femme et deux enfants. C'est le pêcheur, plus bas, qui représentait le chef de famille.

7 Sur le « Groupe indien », voir Gaston Deschênes, « Du Sauvage à l'Amérindien. Notes sur la porte principale de l'hôtel du Parlement », *Bulletin de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale*, vol. 23, n°s 2-3 (août 1994) p. 3-7.

8 Sur Laliberté, voir Nicole Cloutier, *Laliberté*, Montréal, Musée des beaux-arts de Montréal, 1990, 216 p.

9 Gaston Deschênes, « Le monument Mercier », *Bulletin de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale*, vol. 17, n°s 1-2 (novembre 1987) p. 13-15.

10 Baldwin n'a jamais siégé à Québec, mais il a représenté Rimouski au Parlement du Canada-Uni dans des circonstances plutôt particulières. Défait dans deux circonscriptions du Haut-Canada en octobre 1842, il se fait élire sans opposition dans Rimouski à l'élection partielle du 30 janvier 1843 et représente cette circonscription jusqu'à l'élection générale de 1844.

11 Christian Blais et autres, *Québec, quatre siècles d'une capitale*, Québec, Les Publications du Québec, 2008, p. 463.

12 On pouvait voir une photographie de la maquette sur la couverture des *Mémoires* d'Antonio Barette en 1966.

13 Gaston Deschênes, « Le monument Duplessis », dans *Duplessis, son milieu, son époque*, Québec, Septentrion, 2010, p. 389-400.

14 Si ce comité a produit un rapport formel, il n'a pas laissé de traces connues, sauf dans un bas de vignette du *Soleil* du 15 juin 1965.

15 D'après Luc Noppen (*op. cit.*), il s'agissait de fausses niches (décoratives), et la statue de Cartier devait être placée sur une corniche devant la fenêtre centrale. Si c'était l'intention de Taché, elle ne s'est pas matérialisée.

16 Gaston Deschênes, « Les pérégrinations de la statue de Louis-Hippolyte La Fontaine », *Le Parlement de Québec : histoire, anecdotes et légendes*, Sainte-Foy, Multimondes, 2005, p. 202-207.

////////////////////

Eugène-Étienne Taché, sa famille, son époque

Dans ce court récit de la vie d'Eugène-Étienne Taché, de sa naissance à la fin de sa carrière de fonctionnaire, Michèle Bernard raconte son histoire familiale, son milieu d'apprentissage et son cheminement professionnel. Dans le contexte des bouleversements politiques de l'époque, l'auteure nous invite à faire connaissance avec les parents, frères, sœurs et cousins du concepteur de l'hôtel du Parlement, et notamment avec son père, Étienne-Paschal, et son cousin Joseph-Charles.

Michèle Bernard

Auteure d'un récit biographique sur Joseph-Charles Taché

Né en 1836, Eugène-Étienne Taché a à peine trois ans lorsque survient le meurtre de son petit-cousin Paschal-Achille Taché, seigneur de Kamouraska, brutalement assassiné par l'amant de sa femme. Le drame a un grand retentissement au Bas-Canada¹ et secoue fortement la famille Taché, qui se transmettra le récit de génération en génération, discrètement, sans trop ébruiter la dramatique affaire. Pour ces notables, la trahison du meurtrier est d'autant plus déshonorante que l'assassin, un médecin, est un ami proche de la famille. Les Taché occupent une position sociale enviable et ils tiennent à préserver leur réputation, à plus forte raison parce qu'ils ont été et seront nombreux à servir leur pays en tant qu'hommes politiques².

Plus de cent trente ans après le triste évènement, la romancière Anne Hébert, petite fille d'Eugène-Étienne Taché, racontera le drame familial dans *Kamouraska*, un classique de la littérature québécoise paru en 1970³. Claude Jutra réalisera en 1973 l'œuvre éponyme, film-culte et fleuron de la cinématographie québécoise, une adaptation dudit roman.

Dans les années 1830, une centaine d'années après l'arrivée du premier Taché en Nouvelle-France, la famille habite le Bas-Saint-Laurent



Extrait du journal *Le Canadien*, le 6 février 1839, relatant le meurtre de Paschal-Achille Taché.

BAnQ

depuis trois générations. Seul l'ancêtre Jean s'était installé à Québec en 1730, en arrivant de son petit village de Garganvillar, situé près de Montauban, dans le sud-ouest de la France. Commerçant avisé, il achetait et vendait de tout, à tous, tabac et munitions contre fourrures et morues. Il avait épousé la riche petite-fille de l'explorateur Louis Jolliet,

seigneuresse de Mingan, et avait rapidement fait fortune, fortune qu'il perdra lors de la défaite de 1763. S'ils seront tout de même à l'aise, ses descendants seront moins prospères.

Lorsque naît Eugène-Étienne, tous les descendants de Taché vivent désormais à Kamouraska, sauf son père Étienne-Paschal qui pratique comme médecin de campagne à Saint-Thomas-de-la-Pointe-à-Caille (Montmagny). Le docteur Taché avait appris son métier sur les champs de bataille, en combattant sous les ordres de Charles-Michel d'Irumberry de Salaberry⁴, lors de la guerre anglo-américaine de 1812. Après la guerre, il avait étudié à l'École de médecine de l'Université de Pennsylvanie, où il n'avait pas obtenu de diplôme. Étienne-Paschal avait cependant décroché son permis d'exercer du Bureau de médecine de Québec et était retourné demeurer là où il était né, à Montmagny.

Pendant l'absence d'Étienne-Paschal Taché, ses parents, ainsi que ses frères et sœurs, avaient quitté Montmagny. Ils s'étaient installés à Kamouraska auprès de Paschal-Jacques Taché, autre fils de Jean Taché et grand-père de l'assassiné, propulsé au rang de seigneur grâce à son mariage avec la seigneuresse du lieu. Malgré la distance, le docteur Taché et les siens demeureront toujours en relation avec tous les membres de la famille, avec lesquels ils tisseront de forts liens affectifs.

Eugène-Étienne est le onzième des quinze enfants d'Étienne-Paschal Taché et de Sophie Baucher, dit Morency. Le pape Pie IX, lui-même impressionné par le nombre, se serait exclamé, au moment de bénir l'heureux père : « Quinze enfants! C'est mieux que Jacob, qui n'en a eu que douze! » Huit d'entre eux vivront jusqu'à l'âge adulte, dont seulement deux garçons⁵. L'aîné est le futur concepteur de l'hôtel du Parlement de Québec et Louis-Jules-Émile (1844-1897) est le dernier-né de la nombreuse fratrie.

Au moment de la naissance d'Eugène-Étienne, son célèbre père – qui sera nommé à trois occasions premier ministre du Canada-Uni – n'a pas encore commencé sa carrière politique.

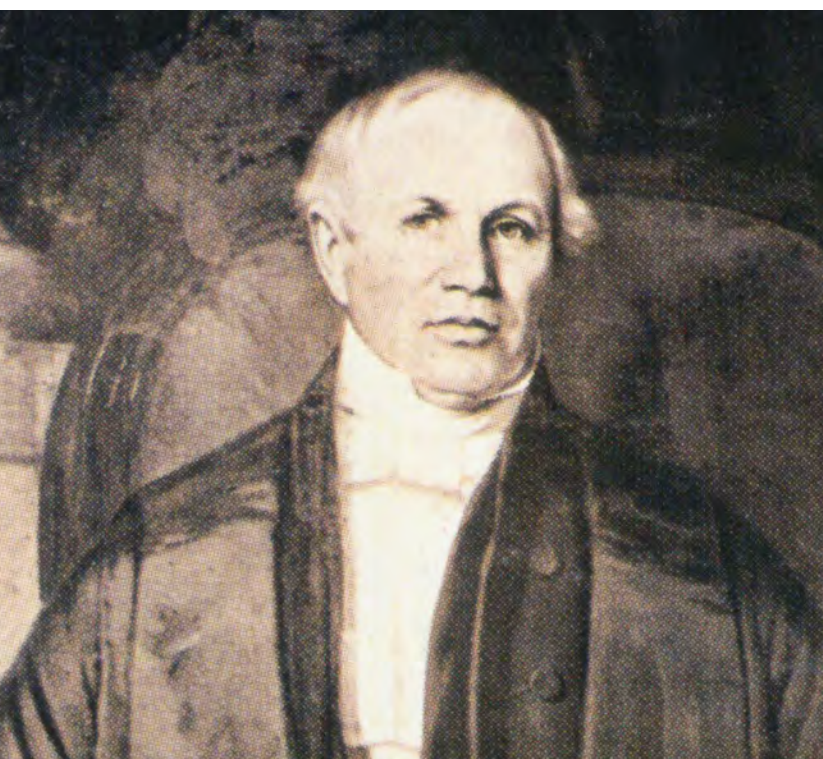
Sa mère, la future Lady Sophie, est née d'un navigateur et pilote du roi, comme il y en avait tant à Montmagny. Elle avait été pensionnaire chez les Ursulines de Québec, en même temps que son amie Henriette Boucher de la Broquerie, de la seigneurie de Boucherville, qui épousera quant à elle Charles Taché, le frère d'Étienne-Paschal.

À cette époque, les provinces du Bas-Canada et du Haut-Canada connaissent d'importants soubresauts politiques qui ont mené à la rébellion des Patriotes (1837-1838), durement réprimée par la pendaison, l'exil ou la prison. En 1840, le gouverneur général Lord Durham impose l'Acte d'Union qui, entre autres mesures vexatoires, fusionne les deux provinces britanniques en une seule, la Province du Canada ou Canada-Uni, afin d'assimiler les Canadiens d'origine française.

L'onde de choc et de colère se répercute jusque dans le Bas-Saint-Laurent. Le docteur Taché, pourtant reconnu comme patriote modéré, s'implique dans le nouveau gouvernement. En 1841, il se fait élire député aux côtés de Louis-Hippolyte LaFontaine, l'un des meneurs de la députation de l'ancien Bas-Canada. Étienne-Paschal Taché avait fait ses premiers pas en politique en 1834, en présidant une assemblée patriotique.

Les Taché sont nationalistes, souvent actifs en politique et d'allégeance conservatrice. Le jeune garçon grandit donc dans une famille de notables francophiles, profondément catholiques et même ultramontains⁶, dont il partage les valeurs.

Le jeune garçon grandit donc dans une famille de notables francophiles, profondément catholiques et même ultramontains, dont il partage les valeurs



Étienne-Paschal Taché

BAnQ

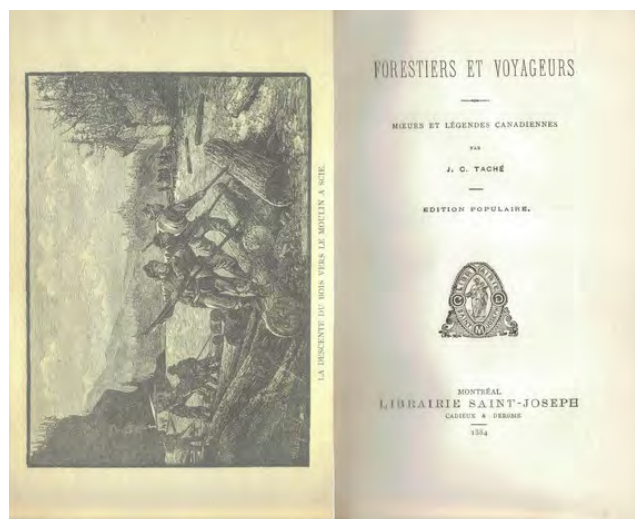
Dès l'âge de dix ans, en 1846, Eugène-Étienne Taché entreprend ses études classiques, comme il est de mise dans son milieu. Deux ans plus tard, son père Étienne-Paschal est nommé à un poste important au gouvernement, commissaire (ministre) des Travaux publics. En 1854, le docteur Taché accède au poste prestigieux de receveur général. Au gré des nominations de son père et des déplacements du siège du gouvernement, Eugène-Étienne étudiera à Québec, Montréal et Toronto.

Pendant que le jeune Taché est au collège, son père poursuit son ascension sociale. En 1855, le gouvernement MacNab-Taché est constitué, le docteur Taché représentant le Canada-Est⁷. Lors de la démission de MacNab en 1856, le cabinet Taché-Macdonald est formé. Cependant, en 1857, âgé de 61 ans, le docteur Taché se retire de la politique et retourne pratiquer la médecine à Montmagny. La reine Victoria le nomme Chevalier en 1858, titre qu'il reçoit à Windsor, en Angleterre.

En 1859, Eugène-Étienne est âgé de vingt-trois ans et achève ses études d'arpentage et de génie civil, en même temps qu'il étudie l'architecture avec Charles Baillairgé, artiste reconnu. La même année, Sir Étienne-Paschal et Lady Sophie ainsi qu'une bonne partie du clan Taché sont invités au mariage de leur fils aîné avec la jeune Olympe-Éléonore Bender. Les deux enfants nés de cette union ne survivant pas, le couple n'a pas de descendance.

Deux ans plus tard, le jeune homme accède à la profession d'arpenteur-géomètre. Diplôme en mains, il débute sa vie de fonctionnaire en tant que dessinateur-arpenteur au département des Terres de la Couronne du Canada-Uni.

Eugène-Étienne Taché ne marche guère sur les pas de son père, n'ayant d'intérêt ni pour la médecine ni pour la politique. Eugène-Étienne a plutôt un tempérament d'artiste; il aime l'histoire et l'histoire de l'art; il apprécie l'architecture, la peinture et la sculpture. Il dessine bien et suit des cours avec le portraitiste Théophile Hamel⁸. Son jeune frère Louis-Jules-Émile a les mêmes prédispositions que lui. Il fera aussi carrière comme cartographe au département des Terres de la Couronne et deviendra célèbre pour ses talents de peintre.



Forestiers et voyageurs, de Joseph-Charles Taché, récit paru d'abord en feuilleton puis publié en 1884.

Collection privée

C'est plutôt leur cousin germain Joseph-Charles (1820-1894) qui est le fils spirituel de leur père Étienne-Paschal, puisqu'il sera également médecin, député et plus tard sous-ministre à Ottawa. Tout en s'affirmant en parallèle comme journaliste et écrivain majeur du XIX^e siècle, Joseph-Charles tissera avec son oncle des liens affectifs et professionnels. À maintes reprises, le mentor et son disciple travailleront ensemble, échangeant leurs points de vue sur l'administration et l'avenir du pays.

Malgré leur différence d'âge, les cousins Taché maintiennent aussi de bonnes relations, tant et si bien qu'Eugène-Étienne illustrera le chef-d'œuvre littéraire de Joseph-Charles, *Forestiers et voyageurs*. Il est fort probable que Joseph-Charles ait davantage côtoyé les fils d'Étienne-Paschal que ses propres frères. Il est vrai que s'il a lui-même grandi à Kamouraska, ses jeunes frères ont été élevés par leur mère, à la seigneurie de Boucherville. Le cadet Antoine-Louis (1822-1881) a étudié à Montréal et ouvert son étude de notaire à Saint-Hyacinthe. Quant au benjamin, M^{gr} Alexandre Taché (1823-1894), il a presque toujours vécu à Saint-Boniface, au Manitoba. La vie les avait ainsi séparés.

Dans les années 1860, alors qu'Eugène-Étienne apprend son métier, la colonie britannique de la Province du Canada réfléchit à son avenir. Quelques options sont sur la table. La formule fédérative sera finalement adoptée : le Canada-Uni cessera d'exister en 1867, lorsque naîtra le Dominion du Canada⁹. Pendant la période de réflexion précédant cet important changement, Sir Étienne-Paschal accepte de reprendre du service. Il forme à nouveau le cabinet Taché-Macdonald, son troisième mandat comme premier ministre.

Sir Étienne-Paschal Taché souhaite faire adopter – et il y réussira d'ailleurs – la proposition de son neveu Joseph-Charles, publiée en 1858 dans *Des provinces de l'Amérique du*



Joseph-Charles Taché, cousin d'Eugène-Étienne.

BAnQ, P560, S2, D1, P1295

Nord et d'une union fédérale. Bien qu'âgé de plus de 70 ans et épuisé, Étienne-Paschal accepte de présider la Conférence de Québec de 1864, prélude à la Confédération de 1867. Il meurt en 1865, dans les bras de son benjamin Louis-Jules-Émile, sans avoir vu se réaliser cette œuvre fondamentale à ses yeux. Cet homme intègre est enterré en grande pompe au cimetière de Montmagny¹⁰.

Peu après, en 1869, Eugène-Étienne devient assistant-commissaire (sous-ministre) dans le département où il travaille déjà et entreprend une longue carrière multiforme de fonctionnaire, d'arpenteur-géomètre, d'ingénieur civil, de dessinateur, de cartographe, d'architecte et même d'héraldiste¹¹. En 1874, il obtient le mandat de dessiner les plans du parlement, premier édifice officiel de la nouvelle capitale de la province de Québec. Il est étonnant qu'un autodidacte ait reçu un mandat aussi important, mais l'allégeance ultramontaine du



Eugène-Étienne Taché, vers 1900.
Collection privée

sous-ministre – et de toute la famille Taché – peut avoir joué en sa faveur dans la décision du premier ministre conservateur Charles-Eugène Boucher de Boucherville.

Jeune homme, Taché avait voyagé en France pour parfaire ses études, et sa proposition architecturale s’inspire du style néo-Renaissance ou second Empire qu’il y avait observé.

Les plans qu’il soumet – et qui plaisent – évoquent un Paris transformé par Haussmann, s’inspirant de l’agrandissement du Louvre ou de l’opéra Garnier. Il rend hommage aux héros nationaux dans la décoration du parlement et au-dessus de l’entrée principale, il dresse des armoiries accompagnées d’une devise : *Je me souviens*, avec l’intention d’inciter ses concitoyens à garder en mémoire l’histoire de leur pays¹².

À la joie se mêle la tristesse, puisqu’en 1878 Eugène-Étienne voit disparaître sa première épouse, Olympe-Éléonore Bender-Taché. L’année suivante, il épouse en secondes noces Clara Juchereau-Duchesnay. Le couple aura neuf enfants, dont seules trois filles vivront jusqu’à l’âge adulte¹³.

Les années 1880 voient l’ingénieur Eugène-Étienne en pleine possession de ses moyens et au faite de sa carrière. En 1883, bien que le parlement soit toujours en construction, Eugène-Étienne livre entre autres les plans du nouveau palais de justice de Québec et, en 1889, ceux du Manège militaire¹⁴.

À la fin du XIX^e siècle, Eugène-Étienne est âgé d’une soixantaine d’années et travaille encore, quoiqu’il soit moins prolifique qu’avant. Le sous-ministre Taché a toujours conservé une modestie proverbiale, même sous les honneurs. Le *Journal de Québec* du 13 septembre 1887 rapporte cet hommage : « Taché peut être fier d’avoir contribué pour une si large part à la beauté de la ville de Québec. » En 1903, le roi Édouard VIII le nomme compagnon de l’Ordre du service impérial, pour services rendus. La même année, Hector Fabre écrit ses louanges dans le *Paris-Canada*¹⁵ : « [Taché] est un travailleur consciencieux et assidu, appliqué à remplir tous ses devoirs, les moindres comme les plus importants ».

Fin 1911, le doyen des fonctionnaires fête avec éclat ses cinquante années de carrière au gouvernement. Il meurt peu après, le 13 mars 1912, à 76 ans. Des funérailles solennelles ont lieu à la basilique de Québec, et *L’Action sociale* du 13 mars 1912 le salue : « La province de Québec vient de perdre un de ses plus vieux comme de ses plus dévoués et plus loyaux serviteurs. » Eugène-Étienne Taché obtient un hommage similaire dans *Le Soleil* du 18 mars 1912 : « [son œuvre] est un enseignement et un exemple pour sa race ». Sa mission est bel et bien accomplie.

Bibliographie succincte

- Bernard, Michèle, *Joseph-Charles Taché : visionnaire, penseur et homme d'action au cœur du XIX^e siècle*, Montréal, XYZ éditeur, 2011, 172 p.
- Deschênes, Gaston, « La devise *Je me souviens* », *Encyclopédie de l'Agora*, réf. du 9 juin 2012. <http://agora.qc.ca/reftext.nsf/Documents/Quebec>
- Hébert, Anne, *Kamouraska*, Paris, Éditions du Seuil, 1970, 249 p.
- Hébert, Yves, *Étienne-Paschal Taché (1795-1865) : le militaire, le médecin et l'homme politique*, Québec, Éditions GID, 2006, 296 p.
- Hudon, Francine, « L'architecte de l'hôtel du Parlement de Québec : Eugène-Étienne Taché (1836-1912) », *Bulletin de la Bibliothèque de la Législature*, vol. 9, n^{os} 3-4, décembre 1979, p. 40-50.
- Morisset, Lucie K. et Luc Noppen, « Eugène-Étienne Taché », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, réf. du 8 juin 2012. www.biographi.ca/009004-119.01.php?&id_nbr=7730
- Noppen, Luc et Gaston Deschênes, *L'Hôtel du Parlement, témoin de notre histoire*, Québec, Publications du Québec, 1986, ix, 204 p.
- Roy, Pierre-Georges, *La famille Taché*, Lévis, J.-A.-K. Laflamme imprimeur, 1904, 200 p.
- Taché, Joseph-Charles, *Des provinces de l'Amérique du Nord et d'une union fédérale*, Québec, J. T. Brousseau, 1858, 264 p.
- Taché, Joseph-Charles. « Forestiers et voyageurs », *Les Soirées canadiennes*, Québec, 1863.

1 Les provinces britanniques du Bas-Canada et du Haut-Canada ont succédé à *The Province Of Quebec*, créée en 1763, et ont existé de 1791 jusqu'à l'Acte d'Union de 1840. Le Canada-Uni a quant à lui existé de 1840 jusqu'à la Confédération de 1867.

2 Sous la constitution de 1791, le seigneur Paschal-Jacques Taché et le notaire Jean-Baptiste Taché, respectivement grand-oncle et oncle d'Eugène-Étienne, ont tour à tour représenté le comté de Cornwallis (Kamouraska) à l'Assemblée du Bas-Canada. Quand l'Acte d'Union entrera en vigueur en 1840, le docteur Étienne-Paschal représentera le comté de L'Islet (Montmagny) au Parlement du Canada-Uni. Quant au cousin Joseph-Charles Taché, il sera élu trois fois député de Rimouski, en 1848, en 1851 et en 1854. Au XX^e siècle, le petit-cousin Alexandre Taché sera député de Hull à Québec.

3 Le journaliste Georges-Isidore Barthe évoque ce meurtre dans son roman *Drames de la vie réelle, roman canadien* (1896) ainsi que l'abbé Casgrain dans ses *Souvenirs canadiens*, rédigés entre 1899 et 1902.

4 Charles-Michel d'Irumberry de Salaberry est le vainqueur de la bataille de Châteauguay en 1813.

5 Les filles sont : Marie-Sophie-Matilde (1821-1879), mariée à l'avocat François-Jacques-Albert Bender; Claire-Geneviève-Élizabeth (1824-1863), mariée au docteur Joseph Marmette; Catherine-Adeline (Adèle) (1826- *); Émilie-Hélène-Henriette (1829-1886), mariée à l'avocat Michel-Joseph Coursol; Marie-Louise (1832-1857); Marie-Joséphine-Laure (1841- *), mariée au notaire François-Narcisse-Odilon Gauthier. (* : étaient vivantes en 1902.)

6 L'ultramontanisme préconise la subordination de l'État aux intérêts de l'Église.

7 Le Canada-Est est la partie orientale de la province du Canada (Canada-Uni), anciennement le Bas-Canada, l'autre partie étant le Canada-Ouest.

8 Le grand peintre Théophile Hamel a immortalisé Étienne-Paschal et Sophie Taché en 1850, deux tableaux conservés au Musée des beaux-arts du Canada.

9 L'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 crée le Canada, alors composé de quatre provinces : le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario et le Québec.

10 La maison de Sir Étienne-Paschal Taché à Montmagny est aujourd'hui reconnue monument historique. Au cimetière de la même ville, un imposant monument est érigé en l'honneur de ce père de la Confédération.

11 Eugène-Étienne Taché a acheté en 1872 la maison du 52, rue Sainte-Ursule, à Québec, où il a habité jusqu'à sa mort.

12 La devise est devenue officielle en 1939, lorsque le gouvernement du Québec a adopté de nouvelles armoiries.

13 Marie-Louise Taché (1883-1950), mariée à Étienne-Théodore Pâquet, de qui elle a eu quatre enfants; Marguerite-Marie-Élizabeth Taché (1886-1965), mariée à Maurice Hébert, de qui elle a eu quatre enfants, dont l'écrivaine Anne Hébert (1916-2000); Marie-Clara-Hélène Taché (1892-1994), mariée à Michel Fragnasso, de qui elle a eu neuf enfants.

14 Le palais de justice était situé au 12, rue Saint-Louis, et le Manège militaire, au 805, avenue Wilfrid-Laurier (entre la Grande Allée et les plaines d'Abraham). Le Manège a été détruit par les flammes en 2008.

15 Le *Paris-Canada* était le bulletin mensuel des Canadiens vivant à Paris.



Je me souviens et les devises du Nouveau Monde

L'héritage qu'a légué Eugène-Étienne Taché ne se limite pas au visage de la capitale du Québec et de ses institutions parlementaires. En signant son grand œuvre, il donna au Québec une devise et influença la façon dont ses citoyens conçoivent leur récit collectif. On a beaucoup écrit sur la devise du Québec et sur le sens que voulait lui donner Taché¹. Au reste, quelque interprétation qu'on en fasse, la devise du Québec se tourne vers le passé. Est-il fréquent qu'un État se donne ainsi une devise faisant un appel à l'histoire, à la mémoire²?

Pierre Skilling avec la collaboration de Martin Rochefort
Service de la recherche

Certaines devises jettent un regard vers l'avenir, d'autres à la géographie, ou sont une prière à Dieu, à la patrie ou au peuple. Avec un florilège de devises et leur variété de thématiques, tentons brièvement de situer *Je me souviens* parmi les devises que se sont données, pour se présenter au monde, les pays, les États et les provinces au nord du Rio Grande.

QU'EST-CE QU'UNE DEVISE?

L'héraldique est la science qui étudie les blasons et les armoiries, ces emblèmes qui représentent des États, des pays, des régions, des villes et des institutions, mais qui ont longtemps représenté des lignées, des familles et même des personnes. L'héraldique est aussi une pratique et un art (que connaissait d'ailleurs Taché), un système d'identification et même un élément du droit médiéval. Un droit héraldique existe d'ailleurs toujours dans certains pays, comme le Royaume-Uni, la Belgique et les Pays-Bas³, et il y a une Autorité héraldique du Canada, sous la responsabilité du gouverneur général. Son rôle est notamment de favoriser « de bonnes pratiques au Canada en ce qui concerne l'héraldique en appliquant les plus hautes normes de cet art ». L'Autorité héraldique a pour tâche de concéder de nouveaux emblèmes héraldiques (armoiries, drapeaux et insignes)⁴.



« Le dessin mi-classique, mi-fantaisiste [...] est dû à l'habile crayon de M. Eugène Taché, l'auteur de la devise "Je me souviens" », note Ernest Gagnon, dans son article paru avec cette illustration de Taché.

Source : Ernest Gagnon, « Armoiries et devises », *Revue canadienne*, juin 1908, p. 482

La devise (*motto* en italien, puis en anglais) est voisine des cris d'armes qui accompagnaient le blasonnement des armoiries des chefs de guerre et des chevaliers au Moyen-Âge dès le XII^e siècle⁵. Elle apparaît au XIV^e siècle et « révèle l'origine, le caractère, les actes, les sentiments ou les aspirations de celui qui en fait usage ». L'étude des devises pourrait être riche d'enseignements culturels et historiques, mais elle reste à entreprendre complètement, selon Michel Pastoureau⁶, spécialiste de l'héraldique. Il n'existe en effet encore aujourd'hui que bien peu de travaux consacrés aux devises, malgré l'abondance des ouvrages sur l'héraldique⁷.

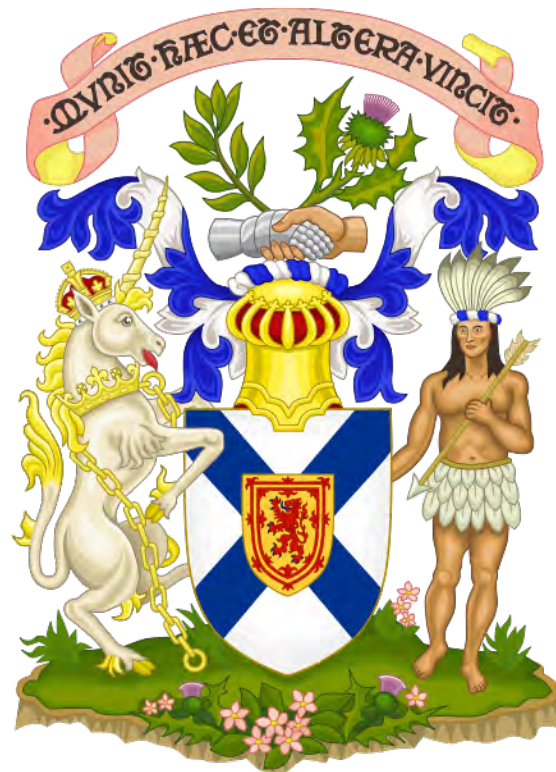
Dans les armoiries modernes, la devise est généralement inscrite sur une banderole appelée listel se trouvant sous l'écu, à l'exception, par exemple, de la Nouvelle-Écosse, où ce bandeau est placé au-dessus de l'écu, comme le veut également l'héraldique écossaise.

LES DEVICES DU CANADA, DES ÉTATS-UNIS ET DES ÉTATS FÉDÉRÉS D'AMÉRIQUE DU NORD

La langue de la devise

Au Canada, aucune des devises originales n'est en anglais. La devise *A mari usque ad mare* (D'un océan à l'autre), adoptée en 1921 avec les nouvelles armoiries, est en latin à l'instar de toutes les provinces, sauf le Québec. La devise canadienne est inspirée du psaume 72, verset 8 : « *Et dominabitur a mari usque ad mare, et a flumine usque ad terminos terrae.* » (Son empire [*dominion*] s'étendra aussi d'un océan à l'autre, du fleuve jusqu'aux confins de la terre). Ce verset de la Bible du roi Jacques 1^{er} aurait attiré l'attention en 1867, au moment de la signature de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, alors que le mot *dominion* était suggéré pour désigner l'ensemble du Canada⁸.

La devise de Terre-Neuve-et-Labrador a elle aussi une connotation religieuse puisqu'elle est inspirée de l'Évangile selon Mathieu. Celle de la Colombie-Britannique fait pour sa part référence à la situation occidentale de



Contrairement à l'usage répandu, la devise de la Nouvelle-Écosse est inscrite au-dessus des armoiries.

Source : Sodacan/Wikimedia Commons

la province et au soleil couchant. D'autres devises provinciales citent l'adaptation anglaise du *Ô Canada* (Alberta et Manitoba), célèbrent la diversité (Saskatchewan), ou la fidélité à la couronne britannique des loyalistes américains venus s'installer au Canada durant la guerre d'Indépendance (Ontario et Nouveau-Brunswick).

Celle de l'Île-du-Prince-Édouard salue la protection du petit par le grand, en citant Virgile : *Parva sub ingenti*. Pour ce qui est de la Nouvelle-Écosse, ses armoiries et sa devise, *Munit haec et altera vincit* (L'un défend, l'autre conquiert), sont les plus anciennes parmi les provinces et territoires. Elles furent accordées en 1625 par le roi Charles 1^{er} à la Province Royale de la Nouvelle-Écosse « pour avoir participé au premier effort de colonisation britannique dans la partie continentale de la Nouvelle-Écosse⁹ ».



Le sceau officiel de l'État du Minnesota en 1889.

Source : D.L. Webster, *Webster's Encyclopedia of Useful Information and World's Atlas*, Chicago, Ogilvie & Gillett Company, 1889
http://etc.usf.edu/clipart/24000/24096/minnesota_24096.htm

Quant aux trois territoires, seul le Nunavut a une devise, et elle est en inuktitut : *Nunavut sanginivut* (Notre terre, notre force). Le Québec et le Nunavut font donc exception à la règle latine. Avec *Je me souviens*, le Québec invite, en français, ses citoyens à se souvenir de leur histoire et de ses grands personnages, alors que les habitants du Nunavut célèbrent en langue inuite l'attachement à leur terre nordique.

Un seul autre territoire d'Amérique du Nord a une devise originale en français, et ce n'est pas la Louisiane, qui a pour devise *Union, justice and confidence* (Union, justice et confiance). Il s'agit plutôt du Minnesota. En effet, le sceau et le drapeau officiel de cet État rendent hommage à ses racines françaises avec l'inscription *L'Étoile du Nord*. On appelle ainsi cet État le *North Star State*, mais sa

devise officielle est bel et bien en français, sans doute en souvenir des explorateurs, des commerçants de fourrure et des missionnaires français qui furent les premiers Européens à explorer ce territoire¹⁰.

Aux États-Unis, les devises des États sont presque toutes en latin ou en anglais. La Californie, en référence à l'épopée de la Ruée vers l'or, s'écrie, en grec, *Eurêka* (J'ai trouvé!), alors que le Montana célèbre ses ressources minérales en espagnol par les mots *Oro y plata* (Or et argent). Sur le grand sceau du Maryland, on peut lire en italien la devise de George Calvert, fondateur de cet État, qui fait l'éloge de stéréotypes masculins et féminins : *Fatti maschi, parole femmine* (Des gestes virils, des mots féminins). Enfin, deux États ont une devise en langue autochtone, soit Hawaï (hawaïen) et l'État de Washington (chinook).

Dieu, l'argent et l'économie

Le cas de la devise des États-Unis d'Amérique est intéressant. La devise initiale faisait allusion en latin à l'union des États qui composent la fédération : *E pluribus unum* (De plusieurs, un seul). Elle est toujours inscrite sur le grand sceau des États-Unis, où l'on voit les armoiries, sur la banderole que tient l'aigle à tête blanche. Elle est intégrée dès 1776 dans la toute première proposition dessinée par l'artiste Pierre Eugène du Simitière et présentée au comité que forment Benjamin



E Pluribus Unum, la devise des États-Unis jusqu'en 1956.

Source : Edward S Ellis, *Ellis's History of the United States*, Minneapolis, Wester Book Syndicate, 1899
http://etc.usf.edu/clipart/24900/24914/pluribus_unu_24914.htm

Provinces et territoires	Devise originale	Traduction anglaise	Traduction française
Alberta	<i>Fortis et Liber</i>	Strong and Free	Fort et Libre
Colombie-Britannique	<i>Splendor sine occasu</i>	Splendour without diminishment / Brilliance without setting	Splendeur sans déclin
Île-du-Prince-Édouard	<i>Parva Sub Ingenti</i>	The small under the protection of the great	Les grands protègent les petits
Manitoba	<i>Gloriosus Et Liber</i>	Glorious and Free	Glorieux et libre
Nouveau-Brunswick	<i>Spem Reduxit</i>	Hope restored	L'espoir renaît
Nouvelle-Écosse	<i>Munit haec et altera vincit</i>	One defends and the other conquers	L'un défend, l'autre conquiert
Ontario	<i>Ut incepit fidelis sic permanet</i>	Loyal she began and loyal she remains	Loyal au début, loyal pour toujours
Saskatchewan	<i>Multis E Gentibus Vires</i>	From Many Peoples Strength	Nos peuples, notre force
Terre-Neuve-et- Labrador	<i>Quaerite prime regnum Dei</i>	Seek Ye the Kingdom of God	Cherchez d'abord le royaume de Dieu
Territoires du Nord-Ouest / Yukon	Pas de devise	s. o.	s.o.
Nunavut	<i>Nunavut Sanginivut</i>	Nunavut, our strength	Nunavut (notre terre), notre force

Franklin, John Adams et Thomas Jefferson. Cette composition, différente du sceau actuel, comprenait tout de même certains éléments de la version définitive adoptée par le Congrès en 1782. Ce grand sceau figure sur des documents officiels, comme les passeports, et sur le sceau du président des États-Unis.

En 1956, une phrase faisant référence à Dieu a remplacé *E pluribus unum* comme devise officielle du pays. Cette devise, *In God We Trust* (En Dieu nous croyons), fut proposée par un pasteur de Pennsylvanie à l'époque de la guerre de Sécession et est inscrite sur les pièces de monnaie américaines depuis les années 1860. Ironique, l'auteur Mark Twain (1835-1910) a déjà écrit à ce sujet que « Dieu a été écarté de la Constitution, mais a obtenu les premières loges sur la monnaie du pays¹¹ ». La formule ne devint devise nationale qu'en 1956, dans le contexte de la Guerre froide, à l'initiative de Charles E. Bennett, représentant démocrate au Congrès¹². Bennett avait parrainé l'année précédente un projet de loi imposant cette inscription sur toute la monnaie émise

aux États-Unis (et plus seulement les pièces de monnaie), projet approuvé par le Congrès et signé par le président Eisenhower¹³.

En outre, quelques États américains font référence à Dieu ou à un message religieux dans leur devise, et la Floride a d'ailleurs adopté le



Pièce d'un cent américain, 2005.

Source : Wikimedia Commons

In God We Trust. Comme cet État, surnommé aussi le *Sunshine State*, les États d'Arizona, du Dakota du Sud, du Kentucky et de l'Ohio (et Terre-Neuve) ont un *motto* qui renvoie à Dieu. En Arizona, *Ditat Deus* (Dieu enrichit). En Ohio, *With God, All Things Are Possible* (Avec Dieu, tout est possible). Le Kentucky a deux devises, l'une en anglais, *United We Stand, Divided We Fall* (Unis nous tenons, divisés nous tombons) et, depuis 2002, une autre en latin, *Deo Gratiam Habemus* (Rendons grâce à Dieu).

Par ailleurs, si Dieu est bien installé sur la monnaie et sur le dollar américains, cela témoigne peut-être du fait que ce pays incarne cette éthique protestante à la source de l'« esprit du capitalisme » qu'a exposée le sociologue allemand Max Weber au début du XX^e siècle. Une éthique qui repose notamment sur le travail productif comme but même de la vie et comme signe qu'on est dans la grâce de Dieu. D'ailleurs, sur les sceaux de plusieurs États sont inscrites des formules se rapportant à l'économie, au commerce, aux ressources du territoire, etc. Parmi celles-ci, on a déjà vu que la Californie rappelle par sa devise la Ruée vers l'or et que le Montana a regorgé d'or et d'argent. Notons que la Géorgie et le Tennessee font tout simplement l'éloge de l'agriculture et du commerce (*Agriculture and Commerce*), que le New Jersey loue la liberté et la prospérité (*Liberty and Prosperity*). En Oklahoma, on vante le travail avec une phrase en latin : *Labor Omnia Vincit* (Le travail vainc tout). Quant à l'Utah, sa devise tient en un seul mot : *Industry*, qu'il faut comprendre dans son sens d'effort persistant plutôt que dans celui d'activité manufacturière.

Le patriotisme et l'avenir

Plusieurs États mettent l'accent sur le patriotisme, se réclamant du peuple, de la patrie ou de la nation. L'Illinois, bien que de façon laconique, favorise l'unité avec son *State Sovereignty, Nation Union* (Souveraineté de l'État, unité de la nation), alors que le Nevada s'exclame *All For Our Country* (Tout

pour notre pays). En Arkansas, le peuple règne (*Regnat Populus*). Au Dakota du Sud, le peuple gouverne sous le regard de Dieu (*Under God the People Rule*). Sur le sceau du Missouri, on peut lire l'expression latine *Salus Populi Suprema Lex Esto* (Que le bien-être du peuple soit la loi suprême).

Au Canada, les provinces de l'Alberta et du Manitoba ont tout simplement emprunté des passages de l'adaptation anglaise de l'hymne *Ô Canada* en les traduisant en latin : *Fortis et liber* en Alberta (*Strong and Free* – fort et libre), *Gloriosus et liber* au Manitoba (*Glorious and Free* – glorieux et libre).

Alors que le Québec est invité à se souvenir, la devise de certains États américains se rapporte plutôt à l'avenir, au progrès, au mouvement. Pour l'État de New York, il faut viser plus haut et plus loin, et la devise, en latin, s'écrit *Excelsior*. Le mot traduit bien, encore aujourd'hui, les ambitions qu'on prête à cet État et à ses habitants et, même s'il a été adopté dès 1778, il évoque l'image des gratte-ciel de Manhattan. L'Alaska se présente comme un territoire d'avenir, avec le slogan *North to the Future* (Au nord, vers l'avenir). L'État de Washington a une devise en chinook : *Al-ki* (ou *Alki*), ce qui veut dire *Bientôt*, au sens d'un espoir pour le futur. Quant au Nouveau-Mexique il croît en avançant (*Crescit Eundo*), alors que le Wisconsin va en avant (*Forward*).

La justice, la liberté et la révolution

Les États-Unis sont nés de la lutte des colonies britanniques pour obtenir leur indépendance, reconnue par la Grande-Bretagne lors du traité de Versailles en 1783. Plusieurs États ont une devise aux accents révolutionnaires ou qui témoigne de la défense de la liberté et de la justice. D'autres évoquent la morale ou la vertu. Voici quelques devises adoptant un ton révolutionnaire ou faisant l'éloge de la justice ou de la liberté :

- Alabama : *Audemus Jura Nostra Defendere* (Nous osons défendre nos droits);
- Iowa : *Our Liberties We Prize and Our Rights We Will Maintain* (Nous estimons nos libertés et nous maintiendrons nos droits);
- Massachusetts : *Ense petit placidam sub libertate quietem* (À force d'armes, elle cherche la paix dans la liberté);
- Mississippi : *Virtute et Armis* (Par la vertu et par les armes);
- Pennsylvanie : *Virtue, Liberty and Independence* (Vertu, liberté et indépendance);
- Virginie : *Sic Semoer Tyrannis* (Face aux tyrans toujours).

Une des plus percutantes reste tout de même celle du New Hampshire *Live Free or Die* (Vivre libre ou mourir), que l'on voit sur les plaques d'immatriculation de cet État. Le New Hampshire n'est pas le seul à avoir adopté cette devise, qui peut même être considérée comme la devise initiale de la Révolution française¹⁴. La Grèce et l'Uruguay ont des devises semblables.

Permettons-nous une anecdote à ce sujet. Au Québec, l'inscription en 1978 du *Je me souviens* sur les plaques d'immatriculation,

en remplacement de *La belle province*, a déclenché des débats¹⁵. Quelques années plus tôt, le New Hampshire avait également remplacé le slogan touristique (*Scenic*) sur ses plaques d'immatriculation par sa devise officielle. En 1974, un citoyen s'est attaqué à la devise inscrite sur sa plaque en l'amputant de moitié, contrevenant ainsi à la loi du New Hampshire. Témoin de Jehovah, cet automobiliste avait caché les mots « or die » pour ne conserver que « live free » sur sa plaque, considérant qu'il n'avait de comptes à rendre qu'à Dieu (qui lui offrait la vie éternelle) et que sa liberté d'expression et de conscience lui permettait d'altérer ainsi sa plaque. Cette histoire s'est poursuivie au tribunal et s'est terminée à la Cour suprême des États-Unis, qui a statué en 1977 que le New Hampshire, en vertu du premier amendement de la Constitution américaine, ne pouvait interdire à un citoyen d'altérer la plaque de son véhicule si celle-ci contenait un message offensant pour ses convictions morales.

La géographie

Alors que le Québec a une devise à teneur historique, le Canada, avec *A mari usque ad mare*, en a une de nature géographique. À l'ouest du pays, la Colombie-Britannique



Plaque d'immatriculation du Québec, 1978.

Collection privée

Plaque d'immatriculation de l'État du New Hampshire, 2000.

Source : Wikimedia Commons

Le regard vers l'histoire et le passé semble plus rare parmi les devises recensées

avec *Splendor sine occasu* (Splendeur sans déclin, ou sans crépuscule) rappelle qu'elle a déjà été aux confins de l'Empire britannique, mais la devise se confond aussi avec les armoiries et le drapeau de la province, où l'on peut voir un soleil couchant devant les vagues bleues du Pacifique¹⁶. À

l'est, la plus petite province, l'Île-du-Prince-Édouard, avec ses 5 660 km² et un peu plus de 145 000 habitants (données de 2011), se réjouit d'être sous la protection d'un pays immense (*Parva Sub Ingenti*).

Aux États-Unis, le Minnesota et l'Alaska mentionnent leur appartenance au Nord. L'Indiana se présente comme le carrefour de l'Amérique (*The Crossroads of America*). Cette appellation serait, à l'origine, celle de la ville d'Indianapolis, qui est à la croisée de plusieurs grandes autoroutes interétats qui sillonnent l'Indiana. Quant au Michigan, sa devise est : *Si Quaeris Peninsulam Amoenam, Circumspice* (Si vous cherchez une belle péninsule, regardez autour de vous).

L'histoire, la mémoire, le passé

Le regard vers l'histoire et le passé semble plus rare parmi les devises recensées. Aux États-Unis, l'Idaho, avec *Esto Perpetua* (Que cela soit perpétuel) sous-tend peut-être l'idée de faire durer un passé (ou un présent), mais d'autres interprétations sont possibles. La devise de cet État fut choisie peu de temps après son admission dans l'Union en 1890 et est attribuée au théologien et mathématicien vénitien Pietro Sarpi (1552-1623), qui l'avait conçue pour la République de Venise en 1623.

Les devises dont l'esprit se rapproche le plus de celle du Québec semblent provenir de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. La devise ontarienne, *Ut incepit Fidelis sic permanet* (Loyal au début, loyal pour toujours), comme celle du Nouveau-Brunswick, *Spem Reduxit* (L'espoir renaît), font référence aux colons

restés loyaux à la couronne britannique qui ont fui la Révolution américaine. Il y a ici le souvenir d'un événement historique fondateur et le vœu de rester fidèle à un « passé ». La devise québécoise, en revanche, ne renvoie pas à un événement en particulier et rappelle le souvenir de nombreux héros et personnages de différentes époques, époques d'ailleurs illustrées sur les armes.

CONCLUSION

Après ce tour d'horizon exploratoire et partiel, la devise du Québec semble se distinguer à plusieurs égards de celles des États du reste de l'Amérique du Nord. Cette devise est axée sur le passé, alors que d'autres sont tournées vers l'avenir. Le *Je me souviens* ne définit pas



La devise de la Colombie-Britannique se confond avec les armoiries et le drapeau de la province.

Source : <http://www.protocol.gov.bc.ca>

d'orientation manifeste, alors que d'autres devises font la promotion de valeurs morales, religieuses, culturelles, politiques et même économiques.

Cette devise a néanmoins des accents conservateurs qui peuvent sans doute s'expliquer par l'appartenance de Taché à une grande famille d'allégeance conservatrice et, plus généralement, par le climat politique de la société canadienne-française d'alors. On note aussi la volonté des élites canadiennes-françaises d'établir une histoire nationale. À cet effet, d'autres symboles et emblèmes sont d'ailleurs créés à la même époque dans cet esprit¹⁷.

Les devises de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick sont également, à leur façon, tournées vers le passé et la continuité d'une tradition, celle de l'appartenance à la couronne britannique. La devise du Québec diffère pourtant de celles de ses deux voisines. Elle est non affirmative. Alors que les devises de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick

réfèrent aux loyalistes, le *Je me souviens* est à la fois indéterminé et ouvert, se rapportant notamment aux Autochtones et aux grands personnages d'avant et d'après la Conquête que l'on trouve sur la façade de l'hôtel du Parlement.

Comme l'explique l'historien Gaston Deschênes, spécialiste du *Je me souviens*, cette célébration du passé n'est pas figée dans le temps et n'a pas un sens revancharde (d'autant qu'elle est surmontée, sur la façade du parlement, des statues de Wolfe et de Montcalm). Elle peut être vue comme une affirmation de la fierté d'une nation ou, pour d'autres, comme une phrase empreinte de nostalgie ou de mélancolie. Le *Je me souviens* est ouvert et lié à l'hôtel du Parlement, auquel Taché invitait les générations futures à intégrer leurs grands personnages, par la statuaire notamment. En somme, cette ode à l'histoire et à la mémoire, proclamée à la première personne du singulier, nous paraît unique en Amérique.

1 Voir notamment Gaston Deschênes, « La devise *Je me souviens* », *Le Parlement de Québec : histoire, anecdotes et légendes*, Québec, Éditions MultiMondes, 2005, p. 300-315.

2 Rappelons que *Je me souviens* est également la devise du Royal 22^e Régiment, régiment d'infanterie francophone des Forces canadiennes.

3 Claude Wenzler, *Le Guide de l'héraldique : histoire, analyse et lecture des blasons*, Rennes, Éditions Ouest-France, 2002, p. 25.

4 « L'Autorité héraldique du Canada », site du Gouverneur général du Canada, <http://www.gg.ca/document.aspx?id=81&lan=fra>

5 Michel Pastoureau, *Traité d'héraldique*, 5^e édition, Paris, Picard éditeur, 2008 [1979], p. 215-216.

6 *Ibid.*, p. 218.

7 Mentionnons toutefois *Le Livre des devises*, de Michel Orcel, une anthologie qui propose en introduction une « Histoire et théorie de la devise ». Michel Orcel, *Le Livre des devises*, Paris, Seuil, 2009.

8 W. Kaye Lamb, « *A Mari usque ad Mare* », *L'Encyclopédie canadienne*, <http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/a-mari-usque-ad-mare#ArticleContents>

9 « Le blason », site de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse, http://nslegislature.ca/index.php/fr/about/symbols/coat_of_arms

10 John Ibson, « Minnesota », Bill Marshall (ed.), *France and the Americas - Culture, Politics, and History. A Multidisciplinary Encyclopedia*, Vol. II, Santa Barbara (Cal.), ABC-CLIO, 2005, p. 810-812.

11 « God was left out of the Constitution but was furnished a front seat on the coins of the country. » *Mark Twain in Eruption: hitherto unpublished pages about men and events*, New York, Harper & brothers, 1940, p. 49.

12 M. Orcel, *op. cit.*, p. 142.

13 John Files, « Charles E. Bennett Dies at 92; Put 'In God We Trust' on Bills », *The New York Times*, 10 septembre 2003, <http://www.nytimes.com/2003/09/10/us/charles-e-bennett-dies-at-92-put-in-god-we-trust-on-bills.html>

14 M. Orcel, *op. cit.*, p. 438. En outre, la devise actuelle de la France a pour origine une formule utilisée durant la Révolution française : *Liberté, Égalité, Fraternité, ou la mort*. Elle devient la devise officielle de la France en 1848, mais « amputée de sa menace finale » (*Ibid.*, p. 250-251).

15 Deschênes, *op. cit.* p. 300-315.

16 Robert D. Watt, « The Coat of Arms of British Columbia: A Brief History », Government of British Columbia, Intergovernmental Secretariat, Protocol and Events Branch, http://www.protocol.gov.bc.ca/protocol/prgs/symbols/coat_of_arms.htm

17 Tel que l'hymne canadien-français *Ô Canada*, lui aussi saluant la mémoire du passé, célébrant la « terre de nos aïeux » et scandant « ton histoire est une épopée / des plus brillants exploits ». L'hymne est interprété pour la première fois en 1880, à l'Université Laval, à Québec.

GOUVERNER EN

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC
Place aux citoyens

Nouvelle-France



Cette exposition célèbre le 350^e anniversaire de la création du Conseil souverain. Elle présente une multitude d'objets et de documents anciens, qui témoignent tous de l'histoire politique du Régime français.

Venez à l'hôtel du Parlement et vous constaterez que la mise en valeur de l'histoire de la Nouvelle-France y est une tradition plus que centenaire !

EXPOSITION
À L'HÔTEL DU PARLEMENT
DÈS LE 20 FÉVRIER 2013



assnat.qc.ca



Brèves

Décès d'anciens parlementaires

- Le 1^{er} octobre 2012, Armand Russell, député de l'Union nationale de Shefford de 1956 à 1973 et de Brome-Missisquoi de 1976 à 1980.
- Le 13 novembre 2012, William Cusano, député libéral de Viau de 1981 à 2007.
- Le 18 décembre 2012, Camil Samson, député de Rouyn-Noranda de 1970 à 1981. Il a représenté les créditistes de 1970 à 1980 et a rejoint le Parti libéral en 1980. Il est le chef fondateur du Ralliement créditiste du Québec, devenu le parti Les Démocrates en 1978, puis le Parti démocrate créditiste en 1980.

19 septembre 2012

- Assermentation du Conseil des ministres, le cabinet de la première ministre, Pauline Marois, est composé de 23 ministres, soit 8 femmes et 15 hommes.

18 octobre 2012

- Véronique Hivon démissionne comme ministre déléguée à la Santé publique et à la Protection de la jeunesse. Elle demeure toutefois députée de Joliette.

19 octobre 2012

- La Loi sur le patrimoine national modifie le nom et les limites du site patrimonial de l'Assemblée nationale. Le texte de loi intègre au nouveau site patrimonial national les édifices Jean-Antoine-Panet et André-Laurendeau. L'ancien site ne comprenait que l'hôtel du Parlement, l'édifice Honoré-Mercier et l'édifice Pamphile-Le May.

30 octobre 2012

- Début de la 1^{re} session de la 40^e législature.
- Réélection de Jacques Chagnon, député de Westmount-Saint-Louis, pour un second mandat à la présidence de l'Assemblée nationale. Avec une prestation de serment, M. Chagnon a créé un précédent au Parlement. Par ailleurs, il est le troisième député de l'opposition à remplir cette fonction après Arthur Turcotte (1878-1882) et François Gendron (2008-2009).
- Les députés d'Hochelaga-Maisonneuve, Carole Poirier, de Bertrand, Claude Cousineau et de Marquette, François Ouimet, ont respectivement été élus aux postes de première, deuxième et troisième vice-présidents.

20 novembre 2012

- Le ministre des Finances et de l'Économie, Nicolas Marceau, prononce le discours sur le budget 2013-2014 à l'Assemblée nationale.

4 décembre 2012

- Le Conseil des ministres est modifié : Yves-François Blanchet remplace Daniel Breton à titre de ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs; Véronique Hivon devient ministre déléguée aux Services sociaux et à la Protection de la Jeunesse.

5 décembre 2012

- L'Assemblée nationale rend hommage aux femmes en politique. Sur les terrains de l'hôtel du Parlement, un monument est érigé en l'honneur d'Idola Saint-Jean, de Marie Lacoste Gérin-Lajoie, de Thérèse Casgrain et de Marie-Claire Kirkland. Ce monument est l'œuvre du sculpteur Jules Lasalle.

6 décembre 2012

- Le président du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Administration gouvernementale, Stéphane Bédard, dépose les crédits des ministères et organismes.

7 décembre 2012

- Ajournement des travaux parlementaires de la 1^{re} session de la 40^e législature.



La devise *Je me souviens*, créée par Eugène-Étienne Taché en 1883, est visible en cinq endroits de l'hôtel du Parlement. Gravée au-dessus de la porte centrale de l'édifice, sous les armoiries du Québec, elle résume en trois mots l'ensemble des thèmes historiques présentés par Taché sur la façade du parlement. Elle est aussi inscrite sur le vitrail qui orne l'entrée de la salle à manger du restaurant Le Parlementaire ainsi qu'au plafond de la salle des séances, au centre de l'immense tableau *Je me souviens* de Charles Huot. Plus discrète, on peut la lire au-dessus des portails de la salle du Conseil législatif (photo du haut) et de la salle de l'Assemblée nationale.

Photos : Francesco Bellomo; Christian Chevalier (photo de la façade)

Collection Assemblée nationale